



Décembre 2013

Numéro 33

# Mon village en couleurs



Bulletin d'information de la  
Commune d'Echandens

# Echandens

## Editorial No 1

### Licence to dream

Tel le héros de Ian Fleming qui a perdu son permis de tuer, moi j'ai perdu, un jour de septembre dans le célèbre village de Simenon, mon permis de rêver.

Comme un éternel optimiste, je me suis engagé à soutenir le projet d'aménagement de la place du village dont notre célèbre grande salle fait partie, convaincu que mes concitoyens auraient à cœur de régler définitivement le problème de cette «verrue» qui nous sert de salle villageoise et du No Man's Land qui s'y rattache. Tel James Bond, j'ai eu passablement de peine à localiser «le spectre» et ses associés, tellement ils étaient nombreux. La lutte serait longue et sanglante. Je ne m'étais pas trompé.

Les strudels et gâteaux ont perdu leurs pommes, la municipalité perdu un membre et gagné un régime de bananes, l'auberge d'un côté, le Léman de l'autre et la jeunesse au milieu. Seuls la boulangerie de Lonay et nos voisins Dengereux se sont délectés de ce combat (bien que depuis le momentum soit passé de l'autre côté du pont).

### Impressum

#### Responsables d'édition :

Irène Caron - Commune d'Echandens  
Catherine Zalts-Dafflon

#### Nos envoyés spéciaux :

Thérèse Maillefer  
Jonathan Zalts

#### Nos photographes :

Olivier Ghibellini (couverture & p.18-19-29-31-47-50 et 52)  
Sylvie Ghibellini (p.46 & Quizz)

#### Réalisation graphique :

www.imag-in.ch

#### Impression :

Imprimerie Afonso, Lonay

#### Tirage :

1'400 exemplaires

Trop moche, trop chère, trop chappelle, trop pagode, trop grande, trop de bruit, trop utilisée, pas assez utilisée, pas besoin, pas au bon endroit, pas de place de parc, pas devant chez moi, pas de garçerie, les Utins vont très bien, etc. L'ennemi vient de toutes parts et de tous les bords.

Entre affiches, tracts, porte à porte, corps à corps, débats avortés et dernière trouvaille de «Q» l'auberge du «ruclon» où on pouvait allègrement troquer sa mauvaise foi contre le verre de l'amitié! Hélas, mille fois hélas, la cohorte «des enfants d'Echandens» n'aura pas fait le poids devant l'accumulation de déçus, de trouillards, de radins, d'architectes et d'égoïstes. J'ai perdu ce jour-là une partie de mes illusions.

Mais comme Bond, qui finit toujours par rebondir, Martini et Don Perignon aidant, j'ai fini par me souvenir que les «neinsager» d'hier s'étaient engagés à être les bâtisseurs de demain, même s'ils avaient déjà dit ça la dernière fois, voilà 10 ans. Ce jour-là je serai une fois de plus de leur côté, «car personne ne m'enlèvera le droit de rêver», et comme disait le Tapie des Alpes, «un imbécile qui marche ira toujours plus loin qu'un intellectuel assis». Alors, concitoyens, levez-vous pour autre chose que pour un yahourt.

Licence to dream

André Rosselet

### Bulletin d'information annuel

Distribution gratuite à tous les ménages de la Commune et sur demande

Tél. 021 701 15 25

Fax 021 701 09 13

<http://www.echandens.ch>  
[echandens@bluewin.ch](mailto:echandens@bluewin.ch)

Imprimé sur papier 100% recyclé

### Editorial

#### Couleur Muni 3

Le billet de la Syndique  
La Municipalité  
Le Conseil communal  
Le billet du Président du Conseil  
La sortie du Conseil

#### Couleur public 7

Routes  
Aux propriétaires  
Police  
Inauguration de la passerelle  
Transports publics  
Déchets

#### Couleur mêmes 18

Rentrée scolaire  
Enclassement  
Promotions 2012  
La vie des classes  
Pédibus  
UAPE La Parent'aise  
Jardin d'enfants Le Bisounours  
Bibliothèque l'Orangerie  
Ludothèque Toujou

#### Couleur infos 26

#### Couleur village 28

L'Abbaye  
La Jeunesse  
L'Orgue d'Echandens  
Les Dames de coeur  
Le Caveau  
Soleil d'Automne  
Le Coin Vert

#### Couleur sport 36

Société féminine de gymnastique  
Société de Tir  
FC Echandens  
Volley-club  
Tennis-club  
DEL Basket

#### Couleur Marché 44

#### Couleur d'ici 47

Nos nonagénaires  
Vacances pas comme les autres  
Voilà 25 ans déjà que Mireille accueille nos enfants  
Entretien avec un jeune municipal  
Quizz

## Editorial No 2

### Unique !

Une période de réflexion débute pour les Autorités et habitants d'Echandens. Les citoyens, avec grande maturité, ont refusé le projet de construction d'une salle au centre du village. Pour de nombreuses raisons, mais surtout pour une vision différente de l'avenir. Parmi l'ouest lausannois, Echandens doit jouer sa carte de village et non de banlieue. Pour nous toutes et tous, pour ceux qui sont nés ici et pour ceux qui ont choisi de s'y domicilier pour la qualité de vie qu'on y trouve.

C'est une opportunité unique. Le résultat net de cette fameuse votation ne signifie pas une fin, mais une fantastique chance! Etablissons un inventaire des vrais besoins de nos concitoyens et mettons en face l'inventaire de ce que la Commune peut offrir pour satisfaire ces besoins. Comprendre cela conduira à définir une stratégie pour assurer la présence de prestataires de services et de commerces de proximité pour faire vivre le centre du village. Comprendre aussi quelles infrastructures, salles, surfaces, doivent être mises à disposition des sociétés. La vie culturelle, sportive ou associative est primordiale pour un tissu villageois. Echandens doit disposer d'une offre pour ces organisations et également pour son administration communale. Etablissons aussi l'inventaire de ce que la Commune peut ou pourra offrir. Terrains, bâtiments communaux, château, constructions scolaires existantes et à venir. Sans déjà spéculer, il est probable que des salles petites ou moyennes seront requises. L'avenir de cette région est fait de proximité et d'adaptation aux besoins réels des habitants. Nous en avons les moyens, humains et financiers. Les votants de 2013 ont évité de plomber l'avenir, il faut désormais un centre accueillant, vivant, utile, flexible, permettant aux habitants de jouir de solutions répondant à leurs besoins.

Georges Gagnebin

## Le billet de la Syndique

On ne saurait parler de l'année écoulée depuis le dernier Journal c'Echandens sans aborder les grands thèmes qui ont jalonné la vie de notre village.

Il y eut, tout d'abord, l'entrée en vigueur de la taxe au sac et du financement de l'élimination des déchets au 1er janvier 2013. Comme environ 200 autres communes du périmètre auquel nous sommes rattachés, celui de VALORSA-SADEC-GEDREL, il a fallu élaborer un règlement ainsi qu'une directive communale sur la gestion des déchets, documents qui ont été approuvés par les Services des Eaux, Sols et Assainissements du Canton. L'introduction de ce système et sa mise en place ont, inévitablement, généré un certain mécontentement parmi la population. De pionnière en matière de tri grâce à une déchèterie modèle faisant partie des premières installations de ce type dans la région, notre Commune s'est vue contrainte de revenir en arrière sur certains points, en particulier sur la récolte des incinérables de petite et moyenne taille. Les taxes forfaitaires par habitant et surtout par entreprise ont également donné lieu à un certain nombre de questions et/ou réclamations. Ces taxes se situent pourtant dans le bas de la fourchette par rapport aux autres communes, proches ou lointaines, du district. Votre Exécutif a été soumis aux mêmes contraintes légales et logistiques pour la mise en place de ces mesures que le reste du canton. Des ajustements ont été apportés et d'autres le seront encore.

Parmi les nouveautés citées ci-dessus, mentionnons encore le ramassage des déchets organiques



(ou compostables), qui a rencontré un vif succès au vu des quantités récoltées chaque semaine. La conjugaison de ces différentes mesures a conduit à une forte diminution des déchets incinérables, on peut donc dire qu'on tend à atteindre les objectifs fixés par la loi.

La météo, ensuite, a aussi joué avec les nerfs de notre population. De nombreuses et abondantes chutes de neige ont fortement sollicité les services de notre voirie; le personnel n'a pas rechigné à passer de longues heures nocturnes au volant des engins de déneigement de toutes sortes, y compris la pelle ! Là aussi, la population n'a pas toujours très bien compris que les routes communales ne pouvaient être rendues accessibles toutes en même temps à l'heure de partir au travail, ni qu'on ne peut en restreindre l'accès aux véhicules d'urgence en y parquant des voitures. Ceci dit, les choses se sont fort heureusement bien déroulées, la grande majorité de la population jouant le jeu.

De gros chantiers ont vu le jour sur notre territoire. Le quartier en Dandolens est sorti de terre, et un

giratoire est maintenant pratiquement achevé au carrefour entre les routes de Bremblens et des Abbesses. D'autres aménagements routiers suivront sur cet axe, afin de sécuriser l'entrée Nord du village. Des chantiers ont aussi débuté dans la partie est de notre territoire. L'entreprise Elinchrom SA a installé son siège sur une parcelle communale en DDP (droit distinct de superficie). Une autre de ces parcelles sera bientôt occupée par Grimper.ch.

Toujours dans le même secteur, des constructions sont en cours, qui proposeront, outre des appartements conventionnels, plus d'une centaine de logements pour étudiants. Ajoutés à ceux prévus au chemin des Jordils et dont la construction débutera prochainement, ces logements permettront à la Commune d'accueillir sur son territoire proche des Hautes Ecoles plus de 300 étudiants en tout. Ajoutons à cela encore 2 plans de quartiers actuellement à l'étude, à l'extrémité nord du chemin du Grand Pré et au chemin du Stand côté route de Bremblens.

Comme on le voit, Echandens vit une phase de développement assez marquée. Un autre projet, toutefois, ne verra pas le jour. Après de longs mois d'incertitude, le peuple a tranché le 22 septembre 2013 : par 59,9 %, il a refusé le crédit de construction pour la salle villageoise et le réaménagement du centre du village, infirmant par la même occasion la décision du 29 avril 2013 de notre Conseil communal. Une majorité de la population n'a pas voulu voir se réaliser ce nouveau projet, et votre Exécutif en a pris acte, à regret. Il est vrai que nous évoluons dans une société où les attentes sont nombreuses et diverses. Lorsqu'on avance sur un projet, il y a toujours ceux qui préconisent autre chose, autrement, et moins cher. Il faudrait pouvoir réaliser tous ces souhaits en même temps, et ce n'est malheureusement pas possible.

Nous ne reviendrons pas sur le long processus qui a mené de l'échec du projet précédent en 1999 jusqu'au refus de celui-ci. Vous savez tous qu'il résulte d'un travail fourni non seulement par les Municipaux qui se sont succédé tout au long de ces 13 années, mais aussi de celui des Conseillères et Conseillers, des membres des nombreuses commissions, ainsi que de tous les citoyens qui se sont sentis concernés par le sujet, qu'ils y aient été favorables ou non. Les jours de la salle actuelle sont comptés. Que se passera-t-il lorsqu'elle ne sera plus là ? Est-ce que la vie villageoise s'éteindra avec elle, est-ce qu'elle revivra ailleurs ? Nous avons pu lire dans certains documents distribués avant le vote, à part une foule de négations, quelques souhaits et des recommandations. Leurs auteurs se disent prêts à proposer de nouvelles voies. Reste à savoir quel Exécutif remettra l'ouvrage sur le métier, dans combien de temps et avec quels moyens !

Bien sûr, comme dans toute campagne, des divisions ont pu apparaître au sein du village. Des choses ont été dites, d'autres écrites, elles laisseront des traces. Nous espérons toutefois que les uns et les autres retrouveront au fil du temps cet esprit villageois propre à Echandens, gommant les divergences sur un sujet important, certes, mais qui ne saurait à lui seul représenter une Commune riche de son unité malgré la diversité des gens qui la composent.

Il s'agit maintenant de regarder vers l'avenir, et en particulier pour ce qui concerne la Municipalité. En effet, suite à la démission, le lendemain du Conseil communal du 29 avril 2013, de notre collègue Philippe Sordet, il a fallu procéder à des élections. Trois candidats se sont inscrits sur les listes, et c'est un tout jeune conseiller communal, M. Jerome de Benedictis, qui l'a emporté. Assermenté le 17 octobre par le bureau communal,

*Mme Irène Caron*

Syndique

Administration générale / Police / Affaires culturelles / Affaires religieuses

*M. Eric Maillefer*

Vice-président jusqu'à fin juin 2014

Domaines / Parcs et cimetière / Vignes / Forêts / Voirie / Déchets / Sports / Sociétés locales

*M. Michel Perreaud*

Finances / Bâtiments / Ecoles / Affaires sociales / Protection civile / Affaires militaires / Humanitaire

*M. Jean-Marc Landolt*

Urbanisme / Police des constructions / Salubrité / Service du feu (SDIS) / Transports publics

*M. Jerome de Benedictis*

Routes / Signalisation / Eclairage public / Services industriels / Evacuation et épuration des eaux

il est entré en fonction immédiatement et a participé à sa première séance le 21 octobre 2013. Avec les félicitations pour sa brillante élection, nous lui souhaitons la bienvenue au sein du Collège Exécutif, et beaucoup de plaisir dans ses nouvelles fonctions.

Je ne voudrais conclure ce «billet» sans remercier toutes celles et ceux qui s'investissent quotidiennement dans leur travail, à savoir nos collaboratrices et collaborateurs de l'administration communale, de la conciergerie, et de la voirie. Sans oublier bien sûr toutes les personnes qui donnent de leur temps et de leur énergie à titre bénévole, que ce soit dans le cadre des Sociétés locales ou dans d'autres activités ou causes qui leur sont chères. Ce sont elles qui rendent la vie villageoise vivante et captivante, et font d'Echandens un coin où il fait bon vivre !

*Irène Caron*

Conseil  
communal

Addor Adelheid  
 Arzenton Monique  
 Baconnier Sébastien  
 Bohner Philippe  
 Bolomey Dominique  
 Borboën Youri  
 Bridy Edy  
 Bridy Jean-Marc  
 Büser Jürgpeter  
 Carrea Lorenzo  
 Cavin Sandra  
 Crolla Azucena  
 Curtet Claudine  
 Descoedres Fabien  
 Dietler Giovanni  
 Dietrich Daniel  
 Diserens Philippe  
 Divorne Sylvie  
 Dutruit Xavier  
 Etter Pierre  
 Fiol Francisco  
 Foucqueteau Nicole  
 Gandillon Caroline  
 Gandillon Philippe  
 Garcia Antonio  
 Gerber Antoine  
 Gorgerat Marinette  
 Katz Isabelle  
 Künstler Karin  
 Lambelet Thierry  
 Maillefer Loïc  
 Maillefer Thérèse  
 Martin Claire-Lise  
 Martin Jean-François  
 Martin Luc  
 Martin Monique  
 Martin Philippe  
 Metry Olivier  
 Möckli Joël  
 Muff Jean-Nicolas  
 Pache Céline  
 Pache Thierry  
 Paganuzzi Catherine  
 Pellegri-nelli Michel  
 Perrinjaquet Jacques  
 Racine Jean-Bernard  
 Richard Denis  
 Rodrigues Joao  
 Rodriguez Ramiro  
 Schmidt Alexandre  
 Seydoux Bertrand  
 Steiner Stéphane  
 Tavel Dominique  
 Tille Josiane  
 Vittoz Luc  
 Vogel François  
 Vuillerat Claude-Alain  
 Zünd Christian  
 Zurn Katharina  
 Zurn Patrick

## Le billet du Président du Conseil communal

*Chères concitoyennes,  
 Chers concitoyens,  
 Mesdames,  
 Messieurs,*

Le bon fonctionnement du Conseil communal dépend, pour partie, du travail effectué par son Bureau composé jusqu'au 30 juin 2014 de la façon suivante :

### Président

M. Jacques Perrinjaquet

### 1er Vice-Président

M. Youri Borboën

### 2ème Vice-Président

M. Claude-Alain Vuillerat

### Scrutatrices

Mme Caroline Gandillon

Mme Céline Pache

### Scruteurs suppléants

Mme Thérèse Maillefer

M. Bertrand Seydoux

Mais ce fonctionnement serait impossible sans les nombreuses tâches assurées avec professionnalisme depuis le 1er août 2013 par la Secrétaire : Mme Sandra Cavin. Elle a succédé à Mme Camille Bohner qui, pendant plus de deux ans, a assuré avec beaucoup de disponibilité et de précision cette importante fonction. Un grand merci à elle. Ses futurs élèves ont beaucoup de chance !

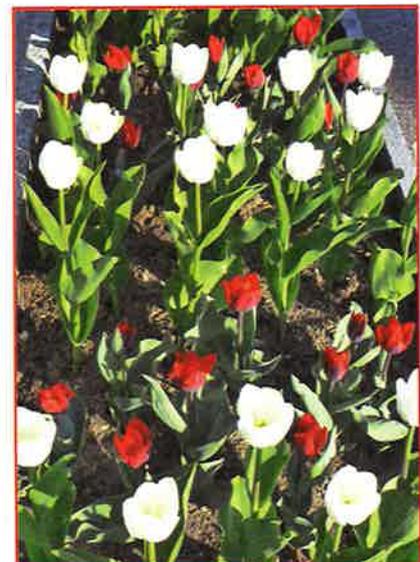
Mme Bohner est d'ailleurs une signataire du plus long procès-verbal de ces dernières années : celui de la séance du 29 avril 2013, consultable comme les autres sur le site de la Commune. Au moment où j'écris ces quelques lignes, la votation du 22 septembre, ultime étape (?!) de la « Saga Grande Salle », n'a pas eu lieu. Cette très longue histoire a beaucoup animé les débats du Conseil communal lors de sa première séance de l'année, comme a pu le constater le nombreux public présent ce soir

là. Même si, ou plutôt, parce que la décision prise par l'Assemblée a donné lieu à un référendum, je tiens à affirmer ici que le travail du Législatif dans le traitement du préavis no 01/2013 fut exemplaire. Pas moins de 23 commissaires, dans 3 commissions, ont rendu 5 rapports après des heures d'études, de discussions et de délibérations. Soyez sûrs que les élus ont bien et beaucoup travaillé pour ce très important dossier. Qu'ils en soient, par ces lignes, tous, publiquement remerciés.

Au moment de cette lecture, vous aurez, chères Concitoyennes, chers Concitoyens, confirmé ou infirmé par votre vote la décision prise par votre Conseil communal. Quel que soit le résultat de cette votation, je suis certain que votre Législatif poursuivra son travail de façon responsable et sereine, respectueux qu'il est d'un rare privilège dans les démocraties : le droit de référendum facultatif.

Dès lors, je me réjouis de vous croiser lors d'une des séances du Conseil communal ou au détour d'une rue de notre beau village. Mais ceci pas forcément pour évoquer sa célèbre ruine !

*Jacques Perrinjaquet*



## Sortie du Conseil communal du 1er juin 2013

C'est sous un ciel gris et menaçant que les membres du conseil communal, la Municipalité et les invités se sont embarqués pour la sortie qui leur faisait découvrir les terres d'origine du Président du Conseil communal.

La première pause sur la route vers le Val de Travers s'est faite au restaurant de la plage d'Yverdon-les-Bains, où nous avons dégusté de délicieux croissants et un bon café chaud !

Par des routes sinueuses, notre chauffeur nous a ensuite emmenés vers les Mines d'asphalte de Travers. Des guides passionnés par leur travail nous ont fait découvrir avec fierté leurs mines qui exportaient de l'asphalte dans le monde entier jusqu'en 1986. Au fil des galeries longues et bien aménagées, nous avons pu nous rendre compte de l'importance du site et de ses activités passées, qui rayonnaient dans toute l'Europe.

Cette visite nous ayant ouvert l'appétit, nous étions contents de déguster l'apéritif avant de reprendre la route en direction de Môtiers, où un excellent dîner nous attendait dans le magnifique cadre du restaurant des Six Couronnes.

Bien sûr, on ne pouvait pas quitter la région sans avoir profité d'une

dégustation de cette fameuse absinthe, dit «Fée verte» et, pour certains, d'en acheter un échantillon en tant que «souvenir». La visite à un ancien «clandestin», qui a évoqué pour nous cette période de l'histoire de la région avec beaucoup d'humour, fut un autre bon moment de la journée.

Après cette excursion conviviale et très instructive, nous avons regagné Echandens en fin d'après-midi par des routes plus rectilignes.

Un grand Merci au bureau du Conseil pour l'excellente organisation de cette belle journée.

*Thérèse Maillefer*



## Routes

### Carrefour de la Venoge: Route d'Ecublens - Route cantonale RC 79

Après plusieurs réunions et consultations diverses et constructives, la Commune d'Echandens et le Service des Routes du Canton se sont mis d'accord sur une nouvelle solution au bas de la Route d'Ecublens, au Carrefour appelé jusqu'ici Carrefour de la Venoge.

Le nouveau carrefour sera appelé «Carrefour du Pont à Brizet». La solution retenue pour ce carrefour est celle d'un giratoire, lequel sera équipé dans le sens Bussigny/ Ecublens => Echandens, d'une voie d'évitement prioritaire en direction d'Echandens.

Ce giratoire est appelé à résoudre,

enfin, les problèmes de trafic pour les véhicules provenant de Denges/Lonay et voulant tourner à gauche en direction d'Echandens (route d'Ecublens).

De plus ce giratoire est appelé à résoudre également les solutions d'entrée/sortie communes pour l'entreprise Goutte et les services de la voirie appelé à l'entretien de la STAP.

Une convention sera prochainement signée entre la commune et le Canton pour la répartition des frais route/canalisation entre les parties.

Signalons également que le carrefour au bas de la Route de la Pierre (Ecublens) sera transformé, simultanément à ce projet, en «giratoire provisoire» appelé «Carrefour de l'Île à Brizet», en attente de la future jonction autoroutière d'Ecublens.

### Centre du Village / Place du Saugey

Dans le cadre de la nouvelle salle villageoise et de l'aménagement de la place du Saugey était notamment inclus le projet de :

- Réfection de toutes les canalisations et éclairage public
- Sécurisation des divers accès de ruelles et piétonniers
- Arrêts de bus sécurisés
- Zones de places de parc
- Zones 30 km/h

Ce projet a été soumis à l'examen préalable du Canton et le service des Routes a rendu sa réponse positive au début 2013 à cet examen préalable.

Suite au refus du projet de la nouvelle grande salle, ce projet tombe à l'eau. La Municipalité étudie toutefois l'opportunité de sauver les parties de zone 30 km/h et arrêts de bus sécurisés.

Eric Maillefer

## Refuge du Bois de la Côte

Comme annoncé dans le Journal 2012, notre refuge a bénéficié de transformations qui ont amené un confort d'utilisation non négligeable à ce bâtiment datant de 1986. Les travaux ont porté essentiellement sur :

- Raccordement au réseau électrique
- Rénovation de la cuisine
- Pose d'un éclairage intérieur
- Création d'un WC pour personnes valides et à mobilité réduite

Aucun éclairage extérieur n'a été installé, ceci afin de respecter les directives du Centre de conservation de la faune et de la nature.

La cérémonie du bouquet de chantier a eu lieu le 25 avril 2013; elle a réuni les entreprises qui ont effectué les travaux, ainsi que le surveillant de la faune et la Municipalité.

Rappelons que notre refuge est utilisé environ une centaine de fois par année pour différentes manifestations aussi bien privées que publiques (réunions de famille, sociétés, écoles, autorités communales, etc.).



## Personnel communal

### Secrétariat

M. Laurent Ceppi, secrétaire  
Mme Martine Comte, boursière  
Mme Caroline Paratore, préposée aux impôts  
M. David Hafner

### Contrôle des habitants

Mlle Anne-Marie Ionescu, préposée au contrôle des habitants

### Police municipale

M. Yvan Steinmann

### Voirie

M. Manuel De Freitas, chef  
M. Luis Nunes Da Silva, sous-chef  
M. Ahmet Hoxha  
M. Aurélien Cicognani

### Conciergerie

M. Michel Genin (responsable)  
Mme Jacinta Teixeira Ribeiro (partiel)  
Mme Ginette Spadaccini (partiel Temple)  
Mme Margrit Widmer (partiel Saugey)

## Administration

Le bureau communal et le contrôle des habitants sont ouverts du lundi au vendredi de 08h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h30.

**Sur rendez-vous uniquement**, il est possible d'être reçu en dehors des heures ci-dessus: de 07h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

### Bureau communal

Tél. 021 701 15 25

### Contrôle des habitants

Tél. 021 701 06 38

Fax 021 701 09 13

[Http://www.echandens.ch](http://www.echandens.ch)

## Population

La population de notre village a diminué du 31.12.2011 au 31.12.2012 de 2'224 à 2'214 habitants, soit:

|            | Hommes | Femmes | Total |
|------------|--------|--------|-------|
| 31.12.2011 | 1089   | 1'135  | 2'224 |
| 31.12.2012 | 1089   | 1'125  | 2'214 |
| Différence | +0     | - 10   | -10   |

### Composition de la population:

Notre commune compte 1'757 Suisses établis et 457 étrangers. On y rencontre 319 enfants de moins de 15 ans. La moyenne d'âge est de 42.67 ans.

## Chômage

En cas de licenciement, nous vous rappelons que le premier bureau à contacter est l'Office régional de placement (ORP).

Adresse :

Avenue de la Gottaz 30

1110 Morges.

C'est là-bas que votre dossier sera établi et que l'on vous renseignera.

Tél. 021 803 92 00

## Contrôle des habitants

Outre la tenue des registres, des annonces d'arrivées, de départs, des mutations et des statistiques ont été établis en 2012, à savoir :

- 132 cartes d'identité
  - 168 attestations d'établissement ou de séjour
  - 229 permis pour étrangers
  - 172 arrivées (16 naissances)\*
  - 204 départs (7 décès)\*
  - 26 annonces de chiens
  - 354 dossiers ont été transmis au SPOP (Service de la Population, Division Etrangers et Division Asile).
- \* Sont compris dans ces chiffres les événements (arrivées et départs de Suisses en séjour, prises d'activité et arrêts d'activité frontalières, arrivées et départs d'étrangers avec permis de courte durée) qui ne sont pas comptés dans le nombre de la population, 2'214.

Le personnel communal



## Authentification de signature

### Qui est compétent ?

Pour la légalisation d'une signature, vous devez vous adresser à un notaire.

Ni la police, ni le contrôle des habitants, ni les juges de paix ne sont compétents pour légaliser une signature.

## Annonce incombant aux logeurs

Selon l'article 14 de la loi sur le Contrôle des habitants, celui qui loge des tiers contre rémunération est tenu d'annoncer immédiatement leurs arrivées et leurs départs.

Les hôtes hébergés gratuitement ne doivent faire l'objet d'une annonce que si leur séjour est supérieur à trois mois.

Beaucoup de personnes quittent Echandens sans nous l'annoncer et nous en sommes avertis qu'au moment où un nouveau locataire vient annoncer son arrivée. Sans l'aide des logeurs, il est parfois difficile de retrouver ces personnes.

L'annonce peut être faite par courrier, téléphone, e-mail ou en nous rendant une visite au bureau communal.

Avant de louer une pièce, assurez-vous auprès de l'administration communale que celle-ci est bien habitable.

*Merci de votre collaboration*



## Frontaliers

### Prise d'activité à Echandens

Lorsque vous arrivez dans notre Commune dans le but de travailler tout en habitant à l'étranger, vous êtes prié de vous présenter à nos guichets pour votre inscription et ce même si vous détenez déjà un permis frontalier. L'adresse de l'employeur mentionnée sur votre permis doit être modifiée.

Souvent, les démarches pour l'obtention du permis se font directement entre l'employeur et le Service de la population de Lausanne, mais le permis frontalier (G) est envoyé à notre Office à Echandens.

Dès réception de la demande de titre de séjour ou à la réception de votre permis, nous vous contacterons via votre employeur pour que vous vous présentiez personnellement pour vous inscrire, finaliser la demande de permis ou pour retirer votre permis à notre guichet.

### Fin de mission à Echandens : Annonce de départ

Lorsque vous terminez votre mission à Echandens, vous êtes prié de vous présenter personnellement à nos guichets pour annoncer votre fin de mission.

### Annonce de l'employeur

Nous vous prions de nous annoncer les arrivées et départs de vos employés frontaliers, soit par écrit soit en passant à l'administration avec votre employé.

Bien trop souvent nous sommes avertis des départs, lors du renouvellement du permis frontalier, plusieurs mois, voire plusieurs années après le départ de la personne

## Votations

### Attention : erreurs les plus fréquemment constatées

- Date de naissance manque ou date du jour au lieu de la date de naissance
- Signature manque
- Pas d'enveloppe de transmission
- Les bulletins de vote ne se trouvent pas dans l'enveloppe jaune
- Carte de vote dans enveloppe jaune

### Où voter

Heures d'ouverture du bureau de vote : **le dimanche, de 10 h 00 à 11 h 00** aux Utins (bâtiment de la voirie).

La levée de la boîte aux lettres des votations, située au bas des escaliers de l'administration communale (boîte aux lettres blanche), s'effectue en même temps que la fermeture du bureau de vote, soit à 11h00.

*La Municipalité et le  
Bureau électoral*

## QUIZZ



## Affaires sociales

Pour vous aider, le **Centre Social Régional Morges-Aubonne**, qui se trouve à la rue de Couvaloup 10 à Morges vous offre les prestations suivantes:

- Service social communal et intercommunal
- Service de la protection de la jeunesse
- Pro Infirmis
- Pro Senectute
- Gestion de l'accueil préscolaire et parascolaire des enfants, y compris chez les AMF (accueillantes en milieu familial)
- Ligue vaudoise contre le cancer
- Consultation juridique gratuite
- Aide financière

Tél. 021 804 98 98

Le **Centre médico-social de la région morgienne**, rue Louis-de-Savoie 40 à Morges, vous offre lui les prestations suivantes:

- Information sur les ressources médico-sociales
- Soins d'hygiène et de confort
- Prévention, conseils, encadrement

ment

- Aide au ménage - repas à domicile
- Sécutel - téléalarme
- Consultation conjugale

Tél. 021 811 11 11

### Agence d'assurances sociales (AVS/AI)

Nous vous rappelons l'adresse de l'agence d'assurances sociales rattachée à notre commune:

Agence d'assurances sociales, route d'Yverdon 8, CP 9, 1028 Préverenges.

Tél. 021 801 73 74 - Fax 021 801 76 42

Mail: [agence.avs@preverenges.ch](mailto:agence.avs@preverenges.ch)

Cette agence vous fournira tous les renseignements et prestations pour les questions sur l'AVS et l'AI, les prestations complémentaires et les subsides pour l'assurance maladie. Elle se situe en face de la boulangerie Deriaz, entrée sur la place du village.

Horaires: lundi à vendredi, de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30

Pour garantir une parfaite discrétion et vous indiquer tous les docu-

ments requis à prendre avec vous, nous vous conseillons, dans la mesure du possible, de prendre rendez-vous. Vous avez aussi la possibilité d'obtenir un rendez-vous en dehors des heures d'ouverture.

## Réception des nouveaux habitants, des jeunes citoyens, et des entreprises

Traditionnellement tous les 3 ans, la Municipalité invite les nouveaux habitants d'Echandens à participer à une réception. La dernière a eu lieu le samedi 20 août 2011 lors des Fêtes au Château. La prochaine est prévue en 2014.

Les jeunes citoyennes et citoyens sont également reçus par la Municipalité tous les trois ans. La dernière réception a eu lieu le 24 novembre 2010, cette année elle a eu lieu le 6 novembre.

Une rencontre avec les entreprises sises sur le territoire communal a également eu lieu le 19 septembre 2013 à la salle des Utins. La précédente datait du 18 février 2010.

## Impôts

### Diverses informations

#### Acomptes communaux 2014 :

- Corresponderont aux chiffres facturés en 2013 ou aux demandes d'acomptes ou de modifications d'acomptes transmises par les contribuables.
- Seront payables au maximum en 9 fois et uniquement au moyen des bulletins de versement réservés à cet effet, envoyés courant mars-avril 2014.
- Les versements par anticipation ne porteront pas intérêts

avant la date effective de l'envoi des acomptes.

De plus, nous rappelons que les contribuables souhaitant une adresse d'envoi différente de leur domicile, par exemple, une fiduciaire, doivent en faire la demande écrite. **Attention !** Une seule adresse de facturation est possible, ainsi toutes les factures (rappels, taxes, etc.) parviendront à l'adresse indiquée.

Pour plus d'informations, le bureau communal reste à votre disposition:

Tél. 021 701 15 25

## Eclairage public

La récente mise en place de compteurs dans l'ensemble des secteurs de la commune, permet à la Municipalité de constater les endroits les plus gourmands en énergie.

L'avancée technologique va très vite et la Commune devra remplacer progressivement toutes les lampes énergivores et celles qui contiennent trop de mercure, jusqu'à 2015.

Concernant les «Axes en traversée» - ceux-ci sont actuellement éclairés avec la technologie des «lampes au Sodium». Cet éclairage est approprié et économique. Dans un premier temps, il sera conservé «tel quel».

Concernant l'éclairage de tous les autres chemins, la Municipalité procédera à des essais d'éclairage «LED» aux endroits opportuns, dès que possible.

## Info neige

Les interventions du service de la voirie durant l'hiver 2012-2013 ont été particulièrement nombreuses. Un hiver rigoureux et d'abondantes chutes de neige ont nécessité des interventions plus soutenues que l'hiver précédent.

Depuis le 1er décembre 2012, il a fallu procéder à

- 12 déneigements complets, représentant un total de 253 heures
- 23 salages, représentant un total de 122 heures.

Les déneigements nécessitent l'intervention de 3 véhicules, les salages 2 véhicules en action.

Il appartient au chef de la voirie de suivre l'évolution de la situation météorologique et de l'état des chaussées et des trottoirs, afin d'intervenir judicieusement pour déneiger ou effectuer un salage. L'état de la chaussée peut être différent selon l'endroit où elle se situe sur le territoire communal.

## Naturalisations

Deux naturalisations ont eu lieu cette année, avec cérémonie d'assermentation à l'Aula des Cèdres de la HEP à Lausanne, en présence d'une délégation du Conseil d'Etat et du Chancelier de l'Etat de Vaud. Il s'agit de Monsieur Alan Ames et de Monsieur Louis Villeneuve, que les autorités communales félicitent ici chaleureusement.

### QUIZZ



## Aux propriétaires

### Transformer, aménager, rénover

La Municipalité d'Echandens rappelle aux propriétaires fonciers qu'aucun travail de construction, de transformation ou de démolition, en surface ou en sous-sol, ne peut être exécuté avant d'avoir été approuvé par l'autorité compétente. Le règlement communal sur la police des constructions est disponible sur le site de la commune d'Echandens, à l'adresse suivante : [www.echandens.ch](http://www.echandens.ch) – Onglet Conseil communal.

Pour les propriétaires qui désirent utiliser des pièces, en sous-sol ou dans les combles, pour de l'habitation, il y a lieu de veiller, entre

autre, aux éléments suivants :

- Les coefficients d'occupation du sol et d'utilisation du sol sont-ils respectés, en application du Règlement communal sur la police des constructions ?
- Le volume de la pièce est-il suffisant ? (art. 25 du Règlement d'application de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et des constructions RLATC).
- La hauteur des locaux est-elle suffisante ? (art. 27 du RLATC).
- L'éclairage et la ventilation des locaux sont-ils suffisants ? (art. 28 du RLATC)

De plus, depuis le 1er mars 2011, en cas de travaux de démolition ou de transformations portant sur

des immeubles construits avant 1991, le requérant doit joindre à sa demande un diagnostic amiante, conformément à l'art. 103a de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC).

En cas de doute, merci de contacter le Greffe communal qui vous renseignera sur les démarches à entreprendre.

## Police

Suite à l'entrée en vigueur de la réforme policière, Echandens fonctionne depuis le 1er janvier 2012 avec la police cantonale, et non plus avec Sécurité Région Morges.

Le passage de témoin semble avoir bien fonctionné. La gendarmerie s'est montrée présente sur le territoire communal et a répondu à nos demandes spécifiques.

Selon le rapport qui nous a été fourni par la police cantonale, on constate une augmentation des vols, effractions, cambriolages et dommages à la propriété, ainsi que des violations de domicile, les deux étant souvent liés. Il faut également relever le nombre important de dommages à la propriété, avec ou sans vol; si notre Commune reste relativement dans la moyenne inférieure par rapport aux communes de plus grande importance qui nous entourent, ces cas occasionnent souvent des frais lourds pour les particuliers ainsi que pour la collectivité.

En parallèle aux tâches effectuées par la police cantonale, celles de notre Assistant de Sécurité Publique peuvent également générer quelques données statistiques intéressantes, que nous vous livrons ci-dessous pour l'année 2012 :

**142** amendes d'ordre ont été délivrées, soit 128 de moins qu'en 2011, qui en comptait 270. Cette baisse de 47% est avant tout le résultat de la prévention effectuée, ce qui est réjouissant.

**8** fichets d'amendes ont été annulés. 5 pour justes motifs et 3 pour des véhicules étrangers.

**26** rappels pour amendes impayées après 30 jours.

**45** ordonnances pénales et de classement ont été établies pour la Municipalité, soit : 13 pour infractions sur des fonds privés, 19 pour des amendes d'ordre impayées,

**10** pour des contraventions au règlement de police et à des décisions municipales et 3 ordonnances de classement.

**10** rapports de dénonciation, soit 8 à la Municipalité, 2 à la Préfecture.

**14** plaintes pour dommage à la propriété ou dépôts sauvages de déchets ont été déposées auprès du Ministère public de l'arrondissement de la Côte à Morges. Soit 13 de moins qu'en 2011.

Les radars préventifs ont été posés 24 fois sur l'ensemble du territoire communal en 2012. 18 fois le radar Viasis (avec affichage de vitesse) et 6 fois le nouveau radar Viacount (sans affichage, prenant les deux sens de circulation, discret vu sa taille). Reçu en cours d'année 2012, le radar Viacount n'a pu être effectif qu'à partir du 2ème semestre.

Afin d'affiner les résultats et d'être au plus près des réalités du trafic, ces radars ont été installés plusieurs jours aux mêmes endroits. Les vitesses les plus élevées ont été constatées sur les routes d'Ecublens et de Lonay, pour les

routes limitées à 50 km/h, et les chemins du Moty et du Stand pour celles limitées à 30 km/h.

En 2013 comme l'année passée, la Municipalité a déposé de nombreuses plaintes, principalement pour déprédations des biens publics (candélabres, miroirs de route, poubelles, feux volontaires, WC publics), ainsi que pour mise en danger de la circulation routière.

Les incivilités, le «littering» et les déprédations deviennent un phénomène de civilisation et un mal face auquel il existe peu de solutions, à part une surveillance accrue de la part des autorités et de la population. La Commune sanctionne ou dépose plainte systématiquement en cas de dommage au bien public. Ces actes étant souvent le fait de jeunes de la commune ou des environs proches, il convient de rappeler parfois leurs responsabilités aux parents, notamment par rapport aux coûts et conséquences que peuvent générer certains comportements. Même si l'on n'est pas porté sur la délation, signaler un cas à la police c'est aussi faire preuve de civisme.

| Commune d'Echandens, extrait du tableau des infractions relevées par la police cantonale |            |            |                        |
|--|------------|------------|------------------------|
|  | 2011       | 2012       | Evolution<br>2011-2012 |
| Loi / Infractions (article), y c. tentatives   |            |            |                        |
| <b>Code pénal (CP)</b>   | <b>149</b> | <b>188</b> | <b>26.2%</b>           |
| <b>Total vie et intégrité corporelle (Art. 111-136)</b>                                  | <b>2</b>   | <b>6</b>   | <b>n.s.</b>            |
| Lésions corporelles simples (Art. 123)   | 0          | 2          | -                      |
| Voies de fait (Art. 126)   | 2          | 3          | n.s.                   |
| Mise en danger (Art. 129)  | 0          | 1          | -                      |
| Participation rixe / agression (Art. 133-134)  | 0          | 0          | -                      |
| <b>Total patrimoine (Art. 137-172)</b>   | <b>110</b> | <b>136</b> | <b>23.6%</b>           |
| Abus de confiance (Art. 138)   | 0          | 1          | -                      |
| <b>Vol, y c. d'importance minimale (sans vol de véhicule) (Art. 139/172)</b>             | <b>50</b>  | <b>59</b>  | <b>18.0%</b>           |
| dont vol à l'arrachée  | 0          | 0          | -                      |
| dont vol à la tire/astuce  | 1          | 3          | n.s.                   |
| dont vol à l'étalage et vol, y c. d'imp. min.  | 0          | 2          | -                      |
| dont vol par introduction clandestine  | 5          | 3          | n.s.                   |
| dont vol par effraction  | 24         | 37         | 54.2%                  |
| dont effraction véhicule, y c. d'imp. min.   | 5          | 6          | n.s.                   |
| Dommages à la propriété sans vol (Art. 144)  | 27         | 27         | 0.0%                   |
| Dommages à la propriété lors de vol  | 30         | 42         | 40.0%                  |
| Escroquerie, y c. imp. min. (Art. 146/172)   | 1          | 0          | n.s.                   |
| <b>Total liberté (Art. 180-186)</b>  | <b>31</b>  | <b>42</b>  | <b>35.5%</b>           |
| Menaces (Art. 180)   | 1          | 2          | n.s.                   |
| Violation de domicile sans vol (Art. 186)  | 1          | 0          | n.s.                   |
| Violation de domicile lors de vol (Art. 186)   | 29         | 40         | 37.9%                  |
| <b>Total autres titres du code pénal</b>   | <b>5</b>   | <b>4</b>   | <b>n.s.</b>            |
| Incendie intentionnel (Art. 221)   | 2          | 0          | n.s.                   |
| Falsification de monnaie, etc. (Art. 240-250)  | 0          | 1          | -                      |
| Vol de véhicule (Art. CP 139/LCR 94)   | 1          | 7          | n.s.                   |
| <b>Loi sur les stupéfiants (LStup)</b>   | <b>2</b>   | <b>0</b>   | <b>n.s.</b>            |
| Consommation (contravention) (Art. 19)   | 2          | 0          | n.s.                   |
| Possession/saisie (Art. 19)  | 0          | 0          | -                      |

n.s. = Les variations de valeurs inférieures à 10 ne sont pas calculées, celles-ci n'étant pas significatives.  
- = La variation ne peut être calculée si le nombre d'infractions de l'année précédente est de 0.

## Inauguration de la passerelle de l'île-à-Brizet

La passerelle sur la Venoge reliant les Communes d'Ecublens et d'Echandens avait vu le jour en 1985 grâce aux troupes du génie de l'Armée suisse.

d'ingénieurs ainsi que des entreprises qui ont œuvré à cet édifice. La solidité du nouveau pont a pu être testée lorsque l'ensemble des personnes présentes se sont réunies sur la structure en bois après le couper de ruban et les discours. La preuve est ainsi faite que notre Armée construit toujours du solide ! Nous voilà donc reliés pour de longues années encore à notre voisine de l'autre rive, Ecublens.



Montrant de sérieux signes de fatigue, ce pont en bois a dû être remplacé et reconstruit entièrement durant l'été. Une fois encore, c'est notre Armée qui s'est chargée des travaux, à travers le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS).

L'inauguration de la nouvelle passerelle s'est déroulée le jeudi 10 octobre 2013 en présence des Autorités des deux Communes, d'un représentant de l'Armée suisse, des représentants des bureaux

## Transports publics

Depuis le 11 décembre 2011, les modifications suivantes sont entrées en vigueur dans les Transports publics de Morges et environs :

### Ligne 702

- Introduction d'un service à la demi-heure le dimanche, durant la journée, jusqu'à 20h00
- Modification du parcours dans Lonay
- **Prolongement de la ligne en direction de Bussigny, Gare Sud, dès le 10.12.2012**

### Ligne 705

- Prolongement de la ligne, au-delà de Denges, en direction de Préverenges (arrêts Pierraz-Mur, Village et Petit Bâle)
- Lonay (arrêts Gare, Collège et Eglise), avec terminus à Lonay, Parc, avec une offre à l'heure le samedi et le dimanche

### Bus «Pyjama»

En raison de leur bonne fréquentation, l'extension du service Pyjama jusqu'à Echandens ainsi que la desserte des communes jusqu'à Moudon sont maintenues.

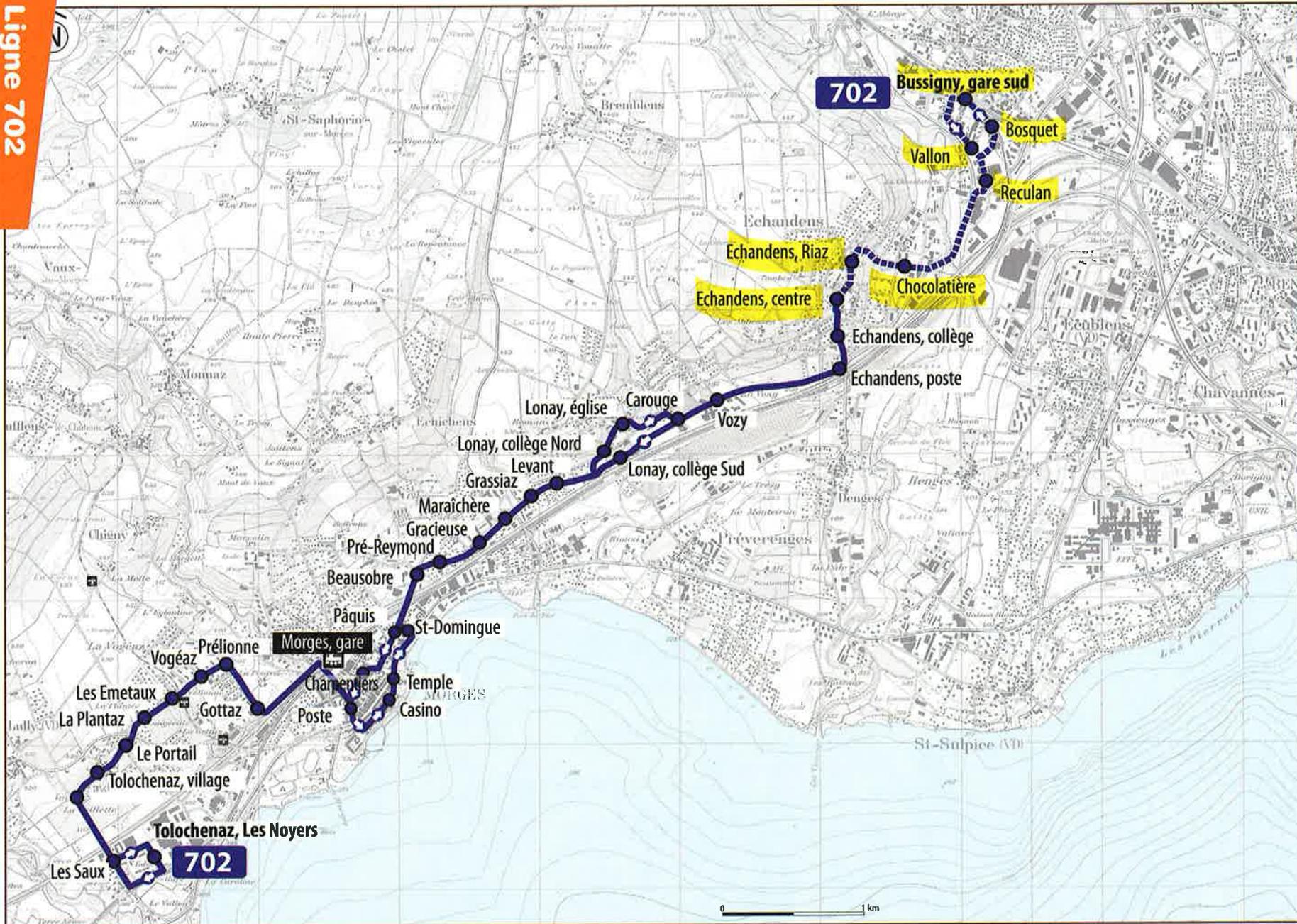
Informations :  
[www.service-pyjama.ch](http://www.service-pyjama.ch)



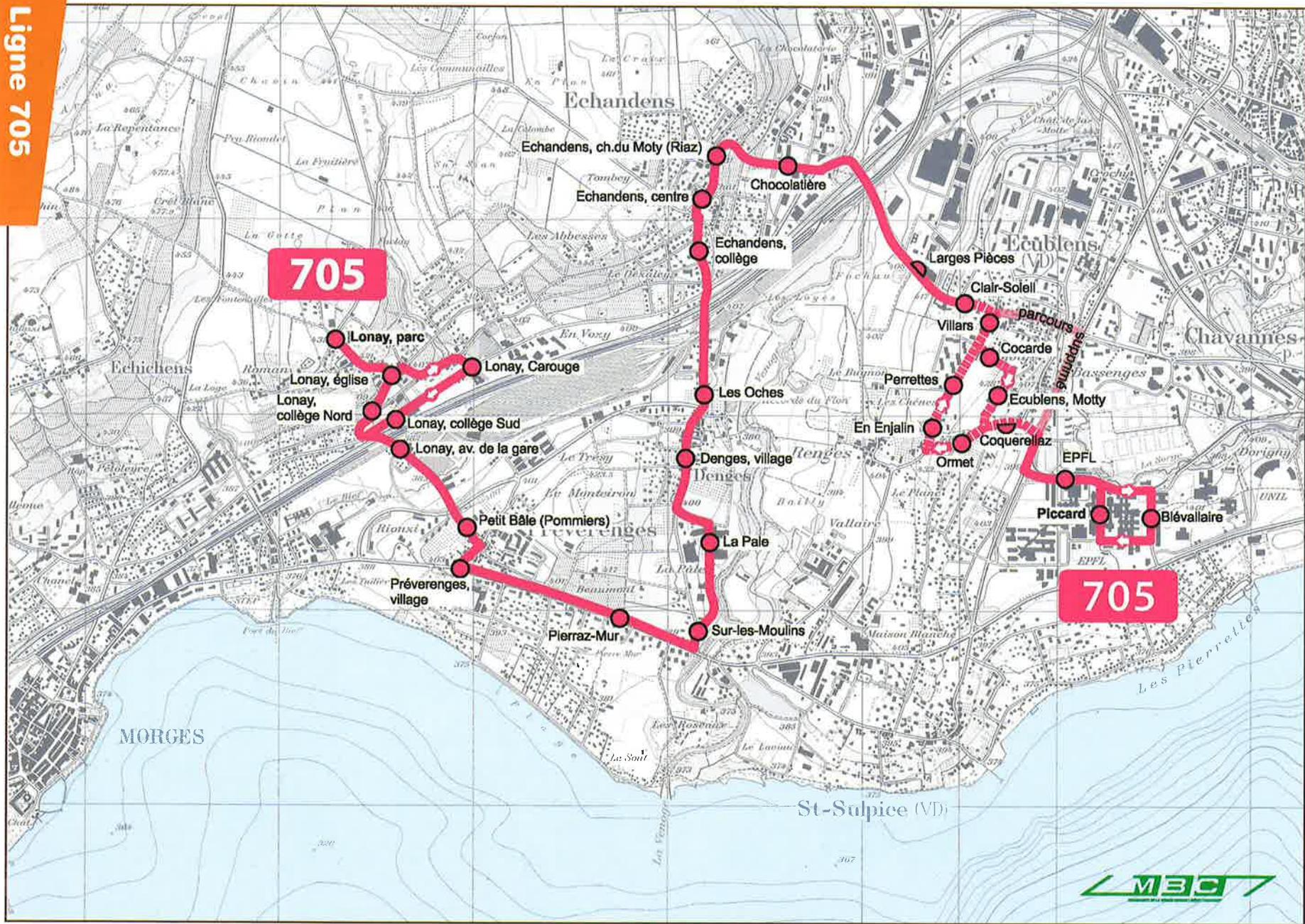
## QUIZZ







Ligne 705



## Déchets

### Extrait du rapport de gestion 2012 de Valorsa

«On n'en parlait pas vraiment il y a une année, on en a beaucoup parlé cette année, mais dans une année on n'en parlera plus». La taxation des déchets a été le grand sujet de l'année 2012. La thématique n'avait rien de nouveau pour Valorsa, car le sujet avait déjà été travaillé en 2001 et en 2008. Cependant, Communes et Périmètre ont pu remarquer la différence entre en parler et mettre en place une taxation des déchets. Tout n'est pas encore fini. Les Conventions doivent être signées, la surveillance doit être organisée et surtout, la clé de répartition financière doit être appliquée pour que les montants de la rétrocession de la taxe au sac soient crédités aux Communes.

Moins affriolants, les efforts de 2013 de l'équipe administrative de Valorsa se concentreront sur ces tâches plus administratives. Parallèlement, le Conseil d'administration devra continuer sa réflexion stratégique sur l'avenir de l'entreprise. Les questionnements ne manquent pas. Quels seront les tonnages traités ? Sur quelles filières, Valorsa peut apporter une plus-value ? Comment garantir aux Communes-actionnaires que Valorsa pourra continuer à gérer les cas de crise dans les déchets ? Comment financer le département Conseils et Communication de l'entreprise ? Quels sont les rôles de chaque partenaire (Canton, organismes fédéraux, recycleurs, Périmètre et Communes) dans l'information à la population ? Quel est le tonnage traité minimum pour assurer la rentabilité du site de Penthaz ? Dans quelles mesures, faut-il encourager ou obliger les Communes-actionnaires à passer par les services que le périmètre doit tenir à leur disposition ?

Certains thèmes demanderont encore des analyses. D'autres impliqueront des changements de lignes directrices dans la gestion

de l'entreprise. D'autres encore seront l'objet de négociation avec nos partenaires. Les changements seront peut-être moins visibles, mais leurs effets sur le fonctionnement du périmètre Ouest appartenant à 101 Communes vaudoises seront conséquents. Les déchets changent, leur gestion évolue, les techniques et les machines deviennent plus performantes. Le cycle des déchets n'est pas prêt de s'arrêter. La taxation a induit un changement des flux, une prise de conscience plus large de la population provoquant une diminution des déchets incinérables. C'était l'objectif primordial, tel que défini par les lois fédérale et cantonale. Nous avons atteint ce but, qui continuera d'être un leitmotiv de notre travail avec les Communes.

### Déchèterie d'Echandens

L'année 2013 a été, comme dans beaucoup d'autres communes, celle de l'introduction de la taxe au sac (voir article précédent de Valorsa).

L'impact sur la mise à disposition de bennes pour « petits incinérables » à la déchèterie n'a pas été négligeable. Alors que Valorsa préconisait de supprimer toute récolte d'incinérables en dessous de 60 cm dans les déchèteries communales, la commune d'Echandens a décidé de conserver la récolte des déchets incinérables dès 30 cm. Cette benne « à grand succès » est là pour rendre service aux habitants, mais surtout pas pour permettre à quelques uns de vider leur poubelle aux frais de la société. En effet, il est rappelé que tous les emballages alimentaires doivent être mis dans les sacs « blancs taxés » et ne doivent pas arriver à la déchèterie pour des raisons sanitaires et d'hygiène.

Afin de mieux répondre aux attentes de la population, la Municipalité étudie le réaménagement de la circulation et un nouveau

contrôle d'accès à la déchèterie. Un préavis sera soumis au Conseil en 2014.

### Récolte des déchets verts

La récolte des déchets verts par notre partenaire SRS connaît un grand succès. En effet, un grand nombre de conteneurs bruns a été acquis par les habitants d'Echandens. La Municipalité félicite tous ceux qui contribuent au recyclage de ces déchets compostables. En effet, ce n'est pas loin de 30% des déchets qui étaient autrefois incinérés et qui maintenant sont valorisés pour la production de biogaz par notre partenaire « Germanier » à Lavigny.

### Contrôle des ramassages des poubelles (sacs blancs)

Valorsa a procédé au contrôle des camions de ramassage des ordures de différentes communes du périmètre.

Concernant la Commune d'Echandens, tous les sacs récoltés étaient conformes, et aucune infraction n'a été décelée.

La Municipalité d'Echandens tient à féliciter les habitants pour leur conduite exemplaire en la matière.

### Zones 30 km / h.

Les vitesses mesurées lors de contrôles effectués sur nos artères limitées à 30 km/h ne sont pas, pour la plupart, excessives.

Néanmoins la Municipalité vous recommande la modération. Des contrôles continuent à être effectués de manière régulière.

### Rentrée scolaire 2013 / 2014 :

### Changements, suite et pas fin

Après l'introduction du plan d'étude romand en août 2012, cette rentrée 2013 est marquée par l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire - LEO.

Bien plus qu'un simple changement de nomenclature, cette nouvelle loi représente une transformation en profondeur du système scolaire. Les classes enfantines devenues obligatoires se nomment 1-2P. Elles font partie du secteur primaire qui se termine par les deux années d'orientation que sont les 7e et 8e années.

Avant de passer au secteur secondaire, les résultats chiffrés de l'élève déterminent la poursuite du cursus en voie générale (VG) ou en voie pré-gymnasiale (VP). La première volée de 9e année organisée selon ces modalités connaît une grande variété de choix de cursus. En VP les élèves retiennent une option spécifique : Latin – Italien – Branches commerciales – Mathématique et Physique, ce qui correspond à la pratique de l'ancien système (VSB). En VG les possibilités s'enrichissent considérablement. Deux options de compétences orientées vers les métiers peuvent être choisies ou remplacées par l'étude d'une des options spécifiques de VP. Ce dernier choix très exigeant pour les élèves de VG permet, si les résultats des autres disciplines sont excellents, une orientation en VP à la fin du premier semestre. Toujours en VG, l'enseignement du français, des mathématiques et de l'allemand

est dispensé en niveaux de compétences. L'élève peut changer de niveau au terme du semestre ou de l'année.

Cet éventail de choix a été plébiscité par les élèves et parents de cette première année de VG. Après quelques semaines, il semble toutefois que le choix d'une option spécifique sera difficile à assumer pour bien des élèves qui ont tenté de jouer leur joker !

Les volées de 10e et 11e VSO, VSG et VSB termineront leur cursus dans l'ancien système. Cette stabilité d'organisation permettra aux élèves de 11e de se préparer sereinement aux examens de fin de scolarité. Ceux de 10e auront la possibilité (et non l'obligation) de passer dans le nouveau système moyennant l'allongement du cursus d'une année par redoublement de la 10e année.

Autre nouveauté qui sera proposée dès la fin de l'année scolaire aux élèves n'ayant pas obtenu de certificat : une année de rattrapage.

Cette complexité organisationnelle répond au besoin de perméabilité (voulu par la LEO) pour les élèves. Les trois dernières années il n'y a plus de cursus linéaire, mais bel et bien une formation qui prend en compte les compétences des élèves, en les assignant dans des groupes de niveaux ou options ré-

pondant à leurs aspirations et/ou compétences.

Quels que soient les changements structurels, la qualité des prestations passe par les enseignants. Désireux de garantir le meilleur aux élèves, tous les enseignants de notre école se sont pleinement impliqués dès la rentrée à appliquer le plus judicieusement possible la nouvelle LEO.

Devant de tels changements il est légitime de ne pas en saisir d'emblée toutes les subtilités. Les enseignants, la direction et l'administration vous renseigneront volontiers et souhaitent une excellente poursuite de scolarité à tous les élèves.

*Alfred Zbinden, Directeur*

*Etablissement primaire  
et secondaire de Prévèrenges et  
environs*



## Enclassement

Année scolaire  
2013 - 2014

Au 1er octobre 2013, l'Etablissement primaire et secondaire de Préverenges et environs compte 1378 élèves, soit 10 de plus que l'an passé. La répartition est de 975 élèves primaires et 403 secondaires. Les 73 classes se divisent en 51 primaires et 22 secondaires.

Sur les 230 élèves domiciliés à Echandens qui sont scolarisés dans l'Etablissement, 111 élèves primaires restent sur la commune, au Collège du Chaney; 49 vont à Lonay, 8 à Denges. 62 élèves secondaires vont au Collège des Voiles du Léman à Préverenges.

Le bâtiment scolaire d'Echandens (Collège du Chaney) compte 124

## Promotions 2013

Obtiennent leur  
certificat de fin  
de scolarité :

**Classe 9VSB1 de M. Bettens** : Rodrigues Valentin

**Classe 9VSB2 de Mme Sordet** : Carrea Flavio, Davis Adam, Guidetti Estelle, Hediger Yassin, Rodriguez Paola

**Classe 9VSB3 de M. Rosa** : Carton Lucie, Gogniat Katia, Isoz Mathieu, Rothrock Jeremy, Vauthey Aude, Vocat Romain, Willhalm André



élèves répartis dans 7 classes primaires.

**Classe 9VSG1 de M. Fivat** : Destraz Danaé, Ezzat Sabine, Landolt Quentin, Piquerez Rebecca, Rouault Arthur

**Classe 9VSG2 de M. Campana** : Aragon Bernal Susana, Demore Julien, Furiga Maxime, Gandillon Cécile, Landolt Agnès, Piquerez Esteban, Spengler Fanny

**Classe 9VSO1 de Mme Dufour** : Bertino Dariane, Gandillon Jonathan, Paganuzzi Lisa, Richard Evy

**Classe 9VSO2 de M. Gargioni** : Gonçalves Rebecca, Sensi Silvano

### Le joueur de flûte !

Le soir du 18 juin les élèves ont interprété le joueur de flûte, d'après le conte «le joueur de flûte de Hamelin».



Les rats ont envahi le parc du château.

- Oh! Qu'est-ce que ... qu'est-ce que c'est que ça ? Voyons, c'est comme un long serpent noir, ... à ras le sol, à ras ... Des rats ! - Des rats nous envahissent. Au secours ! Alerte !

Les habitants ont essayé différents stratagèmes, mais sans succès.

- Nous devons trouver une solution pour faire partir ces rats.  
- Je pense qu'il faut poser des pièges. - Et moi mettre du poison !  
- J'ai une meilleure idée, nous allons les enfumer.

Heureusement un joueur de flûte est venu délivrer les habitants de ce cauchemar. Mais le syndic ne tint pas parole ...

- Parfait ! Tu viens chercher ton argent, le voilà. Tiens ! Tes 1000 francs (sac). - Hé ! Vous voulez dire pièces d'or. - Francs. - Or. - Francs. - Or. - Ah ! Cher Monsieur ! Crois-tu que nous allons te donner 1000 pièces d'or pour une simple mélodie. - Puisque c'est ainsi ...

Le joueur de flûte joua de sa plus belle mélodie, les enfants envoûtés le suivirent. Heureusement le syndic réagit à temps et tout rentra dans l'ordre.

**Ce fut une magnifique soirée dans un cadre merveilleux.**

*La classe CYP1/20  
Mmes Béatrice Gerber  
et Françoise Kappeler*



### Le Pédibus

Je vais à pied à l'école !

Voilà 8 ans, Madame Laurens a eu la bonne idée d'instaurer le Pédibus dans notre commune, et ce fut tout de suite un succès.

Aujourd'hui plus d'une dizaine d'enfants utilisent le Pédibus pour se rendre à l'école. Les trajets se font à pied sous l'œil attentif d'un ou deux adultes pour le plus grand bien des enfants et de notre planète. Nous comptons actuellement 2 lignes de Pédibus à travers Echandens.

En décembre 2012, grâce au financement de la Municipalité, nous avons pu remplacer les anciens panneaux des 2 lignes, rouges et jaune. Nous disposons donc maintenant de magnifiques panneaux tout au long des trajets empruntés quotidiennement par le Pédibus.

Si vous désirez vous joindre à nous, n'hésitez pas à me contacter !

Corinne Schir

Tél. 021 701 10 20

## Unité d'Accueil pour Ecoliers



### La Parent'aise

Notre Unité d'Accueil Pour Ecoliers La Parent'aise offre aux parents de la commune une solution de garde pour les enfants âgés de 4 à 12 ans. Actuellement, ce ne sont pas moins de 63 enfants qui sont accueillis hebdomadairement à La Parent'aise.

En dehors des activités courantes tels que jeux en groupe, bricolages, devoirs et partage de repas, nous organisons chaque année quelques événements particuliers.

L'année scolaire 2012-2013 a notamment été marquée par une soirée lors de laquelle parents, enfants ainsi que l'équipe d'encadrement ont partagé un moment convivial autour d'une soupe à la courge préparée par les enfants.

Pour marquer la fin de l'année scolaire, nous avons organisé une après-midi récréative lors de laquelle tous les enfants étaient conviés. Les plus jeunes sont partis en forêt à la découverte de petits animaux et ont aussi participé à divers jeux avant de cuire leur goûter au feu de bois. Les plus grands, quand à eux, ont eu l'opportunité de visiter la station d'épuration de Morges et ont ensuite profité de quelques activités plus ludiques à la place de jeux du Parc de Vertou.

Grande nouveauté pour La Parent'aise, qui devient depuis la rentrée scolaire d'août 2013 une entreprise formatrice. Une apprentie assistante socio-éducative a en effet rejoint notre équipe pour une formation qui durera 3 ans.

### Informations

La Parent'aise  
(Unité d'Accueil Pour Ecoliers)  
Route de la Gare 4  
1026 Echandens

**Ouvert les lundis, mardis,  
jeudis et vendredis  
de 7h00 à 18h30**

### QUIZZ



# Couleur mômes

## C'était hier....

Que d'eau a coulé sous les ponts!  
Effectivement l'année 2013 fête le  
25ème anniversaire de l'ouverture  
du jardin d'enfants Bisounours.

Quelques six cents « petits » ont  
ponctué et agrémenté les mati-  
nées du jardin d'enfants.

Leurs éclats de rires, leurs his-  
toires, leurs bobos, mais aussi  
leurs pleurs, leurs disputes...



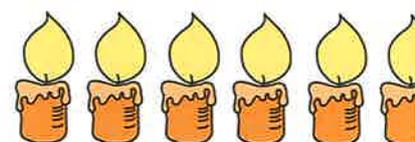
... c'est aussi  
et encore  
aujourd'hui.



**Ouverture** : du lundi au vendredi  
de 8h à 11h 30

**Fermeture** : les vacances sco-  
laires

Mireille Tschalär  
079/ 284.02.35





## BISOUNOURS

Jardin d'enfants



*Nous on aime!*

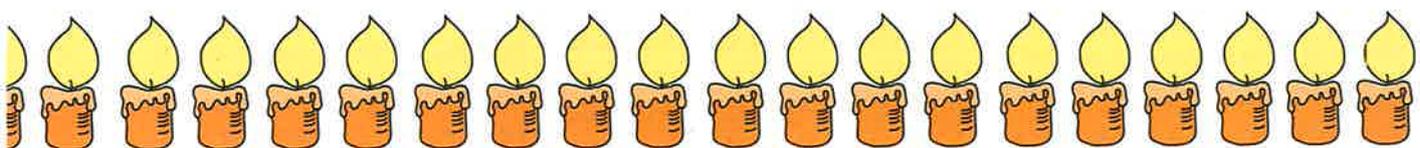
### Recommandations aux parents des élèves du collège

Cette année encore, et face à la récurrence de cette problématique, il nous a paru utile de rappeler quelques règles visant à protéger les écoliers de notre Collège. Tous les jours, des parents déposent leur(s) enfant(s) au bord de la route ou dans le préau de l'ancien collège sans prendre la peine de stationner correctement. Les accès aux bâtiments scolaires sont bloqués et les voitures circulent dans tous les sens au milieu des écoliers. Cette situation est non seulement dérangeante pour les autres usagers de la route, mais très dangereuse pour vos enfants.

Nous vous rappelons que vous devez les déposer sur le parking qui se trouve au-dessous de la salle de gymnastique, au chemin du Dézaley. Le parking du haut est strictement réservé aux membres du corps enseignant, et le passage en véhicule sur le chemin de Chaney ainsi que l'arrêt devant le sentier d'accès ouest au Collège met en danger les écoliers qui y transitent continuellement, en particulier les petits de l'école enfantine ou ceux de la structure d'accueil de la Parent'Aise.

Si vos enfants se rendent seuls à l'école, nous vous prions de leur répéter les consignes de sécurité, et, le cas échéant, d'équiper vos enfants afin qu'on les voie bien, surtout par mauvais temps. Nous vous rappelons également que des parents ont mis sur pied des lignes de Pédibus qui fonctionnent très bien et desservent une bonne partie du village.

### QUIZZ



Chers lecteurs,

Enfin, enfin, on me laisse l'opportunité de m'exprimer dans ces colonnes !

Je suis si déconsidéré, maltraité et traité de vieillerie, que c'est tout juste si l'on m'exhume de mon placard une fois par mois. Et pourtant ... je rends d'éminents services aux bibliothécaires.

Mais non, je ne suis pas le fantomatique fantôme qui, après avoir mis la pagaille dans la cartotheque pendant des décennies, sème maintenant la zizanie dans l'ordinateur. Moi, je suis quelqu'un de très sérieux. D'ailleurs, mes ancêtres sont nés au 12ème siècle, c'est tout dire.

Mais je bavarde, je bavarde et je m'aperçois que je ne me suis pas encore présenté. Je me nomme Kamishibaï. Avec un tel patronyme, je suppose que vous avez deviné : je viens du pays du soleil levant.

«Kami» veut dire «papier», et «shibaï», «théâtre».

Je suis donc un théâtre de papier, une ancienne technique pour raconter, basée sur des images défilant dans un petit théâtre en bois à trois portes appelé «butaï», ce qui signifie «scène».

Le kamishibaï se rapproche du théâtre de Guignol, mais ici, les images remplacent les marionnettes. Chaque image représente un épisode de l'histoire. Le conteur se cache derrière le «butaï» et lit le texte.

Les deux conteuses de l'Orangerie me posent sur une table, mais au Japon, les conteurs qui se déplaçaient de ville en village juchaient leur butaï à l'arrière de ...leur vélo.

Hum, je crois que mes conteuses

n'ont jamais appris à aller à bicyclette et qu'elles inventent des excuses de grenier, de coussins et de confort pour les enfants, pour s'asseoir tranquillement dans leur fauteuil. Ah ! Ces deux-là, on peut dire



conteuses sont benêts, balourds, ballots et compagnie. Il y a le loup fleuriste, celui qui vole des plumes de paon pour se faire beau et draguer les filles, celui qui se fait avoir par les moutons et, - ô sacrilège, elles ont osé - il y a même un loup qui finit dans une marmite, mangé par des enfants en rôti, ragoût et vinaigrette.

Le pire, c'est que mes deux conteuses déjantées se racontent les histoires qu'elles vont dessiner en riant comme des folles. A leur âge ! J'en tremble d'appréhension et de désespoir dans mon armoire.

Enfin ! Pour me consoler, je me dis que

qu'elles m'en font voir de toutes les couleurs ! Ecoutez plutôt.

A l'origine, ce petit théâtre était utilisé par les bonzes qui parcouraient le pays pour convertir les Japonais au bouddhisme. Ils utilisaient alors des illustrations peintes sur des rouleaux de toile, transportées sur leur dos, et qu'ils déroulaient devant leur auditoire illettré. Ces histoires étaient très morales, voire moralisantes.

Eh bien ! Pensez-vous que les récits que les conteuses m'obligent à transmettre sont de la même eau ? Que nenni !

Dans leurs contes, les souris sont les championnes des gros mots, les enfants se fourrent les doigts dans le nez, les crocodiles sont végétariens car ils n'ont pas de dents, les poussins sont malpolis et les loups... Ah, les loups !

Moi qui rêve de raconter l'histoire du Petit Chaperon Rouge et d'entendre cette célèbre réplique :

«Oh, Mère-Grand ? Que vous avez de grandes dents !»

Mais non ! Les loups de mes

mes ancêtres ont aussi vécu de sombres périodes : d'abord avec l'arrivée du cinéma, puis ensuite celle de la télévision qui a signé leur arrêt de mort et mit au chômage des milliers de conteurs.

Mais ne dit-on pas que c'est dans les vieilles marmites qu'on fait les meilleures soupes ?

Dans les années septante, les écoles publiques japonaises ont redécouvert cet ancien art qui, depuis, est parti à la conquête du monde pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Ah ! J'allais oublier : le butaï, le support en bois de l'Orangerie, a été exécuté, de main de maître, par l'époux d'une bibliothécaire : Monsieur Louis Furiga. Je l'en remercie vivement; sans lui, je n'existerais pas.

Bon, j'en ai assez dit. Peut-être avez-vous envie de faire ma connaissance ? Dans ce cas, les contes se racontent tous les derniers vendredis du mois dans le galetas de l'Orangerie, à 16h15.

Maintenant, à vous tous, amis lecteurs, je dis : «Sayonara !»

## Quelques renseignements :

La bibliothèque est ouverte les mardis et vendredis de 15h30 à 17h00 (sauf pendant les vacances).

Finance d'inscription annuelle : 5 fr.

Nombre de livres prêtés : 4 (le double pendant les vacances)

Durée du prêt : 3 semaines

*Josiane Tille, présidente*  
Tél. 021 701 26 15



## LUDO TOUJOU

## Bénévoles

Rejoignez l'équipe des bénévoles. Un mardi après-midi par mois et parfois pour des manifestations villageoises.

## Horaire

Le mardi de 15h30 à 18h00  
Fermé pendant les vacances scolaires.



## Où nous trouver ?

Dans l'abri PC du nouveau Collège, notre ludothèque fonctionne depuis 27 ans. Nous avons plus de 800 jeux et régulièrement des nouveautés sont à l'affiche. Plusieurs jeux aussi pour les grands et l'extérieur.

## Troc

Le troc (marché aux jouets) aura lieu le 16 novembre, manifestation toujours populaire auprès des enfants, qui gèrent la vente de leurs propres jouets pendant toute une matinée.

## Renseignements

077 470 54 05  
ludotoujou@hotmail.com

Notre équipe vous conseille avec plaisir. Location à conditions très avantageuses. Vos enfants ont un grand choix tout en ménageant votre porte-monnaie !

*Les Ludothécaires vous disent*  
«A bientôt ! »

## Déchèterie

Vous trouverez toutes les informations utiles concernant l'ouverture de la déchèterie ainsi que les jours de ramassages dans le calendrier joint au centre de ce Journal. D'autres exemplaires peuvent être demandés à notre administration communale.

## Déchets organiques

(compostables)

Ces déchets sont ramassés le lundi matin par une entreprise spécialisée. Leur véhicule est équipé pour soulever et secouer les conteneurs bruns; il peut toutefois arriver que le conteneur ne se vide pas complètement, si la matière est trop «collée» au fond. Pensez à y déposer au fond d'abord quelques branchages ou autres déchets suffisamment solides pour ne pas y adhérer.

## Verre et papier

Le **verre** est ramassé par notre équipe de voirie le 1er mardi de chaque mois, le **papier** le 2ème mardi de chaque mois.

## Ordures ménagères

Elles sont ramassées le mercredi matin. Si possible, ne sortez pas vos sacs de poubelles trop vite. Les animaux les éventrent pendant la nuit. Merci.

## Propriétaires de chiens

Nous rappelons aux propriétaires de chiens que, selon l'art. 29 du règlement de police, toute personne accompagnée d'un chien doit le tenir en laisse sur l'ensemble du territoire communal. D'autre part les crottes de chiens doivent être ramassées au moyen des sachets distribués à cet effet. Ceux-ci sont

## Recensement des chiens

La Municipalité rappelle que les propriétaires de chiens sont tenus d'annoncer au bureau communal

- les chiens acquis ou reçus dans l'année
- les chiens nés dans l'année et restés en leur possession
- les chiens vendus, décédés ou donnés au cours de l'année, pour radiation
- les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.

D'autre part, en application des dispositions contenues dans la loi sur la police des chiens du 31 octobre 2006, entrée en vigueur au 1er janvier 2008, les races ci-dessous sont soumises à des prescriptions particulières et font l'objet d'un contrôle de l'autorité:

- american staffordshire terrier (amstaff)
- rottweiler
- american pit bull terrier (pit bull terrier)

Les bases légales sont disponibles sur le site [www.vd.ch/scav](http://www.vd.ch/scav)

### Attention!

Vous devez annoncer au Service de la Consommation et des Affaires vétérinaires (SCAV) les chiens dits «potentiellement dangereux». Les détenteurs ayant omis de le faire sont susceptibles d'être dénoncés.

## Champignons

Votre récolte de champignons sera contrôlée gratuitement par Madame Isabelle Favre, rue du Saughey 6. Tél 021 701 17 47

à déposer dans les poubelles, et en aucun cas abandonnés au bord des chemins ou dans les champs. Pensez à nos agriculteurs, maraîchers et viticulteurs !

## Bois de cheminée

Il est possible d'acquérir du bois de cheminée sec, en bûches de 33 cm., conditionné en ballots pour le prix de Fr. 10.- les ballots et ceci en-dehors de l'offre qui est faite en automne. Prière de contacter la voirie. Tél. 021 701 45 53

## Bruit

Tous travaux intérieurs ou extérieurs bruyants sont strictement interdits entre 22h00 et 07h00, ainsi que pendant les jours de repos public. Par égard pour vos voisins, merci de ne pas utiliser de tondeuses à gazon ou autres engins à moteur entre 12h00 et 13h00.

## Cyclistes

Comme d'autres communes, Echancens encourage la mobilité douce en offrant à ses habitants et entreprises une subvention de Fr. 300 - à l'achat d'un vélo électrique.

Informations et conditions auprès de l'Administration communale.

## Ecole de musique

Depuis l'introduction cette année de la LEM (Loi sur les Ecoles de Musique), les communes doivent contribuer au fonctionnement des écoles ou conservatoires reconnus par la Fondation pour les Ecoles de Musique (FEM).

Par ailleurs, elles continueront à allouer des subsides aux parents des enfants (jusqu'à 18 ans) qui suivent des cours de musique (selon liste des disciplines définies par la FEM).

Toute demande doit être adressée à l'administration communale qui vous renseignera sur le droit aux subsides.



# CALENDRIER DES RAMASSAGES

## Commune d'ECHANDENS - SERVICE DE VOIRIE

Du 1er mars au :

■ = Ramassage hebdomadaire des ordures ménagères, dès 07h00

♣ = Ouverture d

☀ = Ramassage des déchets compostables, dès 07h00

♦ = Ouverture d

♻ = Ramassage du verre

♥ = Ouverture d

📄 = Ramassage du papier et du carton

♠ = Ouverture d

Vacances scolaires

Administration fermée

Jours fériés

| 2014     | Janvier | Février | Mars   | Avril     | Mai          |        |
|----------|---------|---------|--------|-----------|--------------|--------|
| Lundi    |         |         |        |           |              |        |
| Mardi    |         |         |        | 1 ♻       |              |        |
| Mercredi | 1 Férié |         |        | 2 ■ ♦     |              |        |
| Jeudi    | 2 Férié |         |        | 3         | 1            |        |
| Vendredi | 3       |         |        | 4 ♥       | 2 ♥          |        |
| Samedi   | 4 ♠     | 1 ♠     | 1 ♠    | 5 ♠       | 3 ♠          |        |
| Dimanche | 5       | 2       | 2      | 6         | 4            | 1      |
| Lundi    | 6       | 3       | 3 ♣    | 7 ♣ ☀     | 5 ♣ ☀        | 2 ♣    |
| Mardi    | 7 ♻     | 4 ♻     | 4 ♻    | 8 📄       | 6 ♻          | 3 ♻    |
| Mercredi | 8 ■ ♦   | 5 ■ ♦   | 5 ■ ♦  | 9 ■ ♦     | 7 ■ ♦        | 4 ■ ♦  |
| Jeudi    | 9       | 6       | 6      | 10        | 8            | 5      |
| Vendredi | 10      | 7       | 7 ♥    | 11 ♥      | 9 ♥          | 6 ♥    |
| Samedi   | 11 ♠    | 8 ♠     | 8 ♠    | 12 ♠      | 10 ♠         | 7 ♠    |
| Dimanche | 12      | 9       | 9      | 13        | 11           | 8      |
| Lundi    | 13 ☀    | 10 ☀    | 10 ♣ ☀ | 14 ♣ ☀    | 12 ♣ ☀       | 9 ♣    |
| Mardi    | 14 📄    | 11 📄    | 11 📄   | 15        | 13 📄         | 10 📄   |
| Mercredi | 15 ■ ♦  | 12 ■ ♦  | 12 ■ ♦ | 16 ■ ♦    | 14 ■ ♦       | 11 ■ ♦ |
| Jeudi    | 16      | 13      | 13     | 17        | 15           | 12     |
| Vendredi | 17      | 14      | 14 ♥   | 18 Férié  | 16 ♥         | 13 ♥   |
| Samedi   | 18 ♠    | 15 ♠    | 15 ♠   | 19 ♠      | 17 ♠         | 14 ♠   |
| Dimanche | 19      | 16      | 16     | 20 Pâques | 18           | 15     |
| Lundi    | 20      | 17      | 17 ♣   | 21 Férié  | 19 ♣ ☀       | 16 ♣   |
| Mardi    | 21      | 18      | 18     | 22 ☀      | 20           | 17     |
| Mercredi | 22 ■ ♦  | 19 ■ ♦  | 19 ■ ♦ | 23 ■ ♦    | 21 ■ ♦       | 18 ■ ♦ |
| Jeudi    | 23      | 20      | 20     | 24        | 22           | 19     |
| Vendredi | 24      | 21      | 21 ♥   | 25 ♥      | 23 ♥         | 20 ♥   |
| Samedi   | 25 ♠    | 22 ♠    | 22 ♠   | 26 ♠      | 24 ♠         | 21 ♠   |
| Dimanche | 26      | 23      | 23     | 27        | 25           | 22     |
| Lundi    | 27 ☀    | 24 ☀    | 24 ♣ ☀ | 28 ♣ ☀    | 26 ♣ ☀       | 23 ♣   |
| Mardi    | 28      | 25      | 25     | 29        | 27           | 24     |
| Mercredi | 29 ■ ♦  | 26 ■ ♦  | 26 ■ ♦ | 30 ■ ♦    | 28 ■ ♦       | 25 ■ ♦ |
| Jeudi    | 30      | 27      | 27     |           | 29 Ascension | 26     |
| Vendredi | 31      | 28      | 28 ♥   |           | 30 ♥         | 27 ♥   |
| Samedi   |         |         | 29 ♠   |           | 31 ♠         | 28 ♠   |
| Dimanche |         |         | 30     |           |              | 29     |
| Lundi    |         |         | 31 ♣   |           |              | 30 ♣   |

# - OUVERTURES DECHETERIE 2014

31 octobre

de la déchèterie le lundi de 16h00 à 18h00  
 de la déchèterie le mercredi de 15h00 à 18h00  
 de la déchèterie le vendredi de 14h00 à 16h00  
 de la déchèterie le samedi de 09h30 à 12h30

Du 1er novembre au 28 février

fermé  
 de 14h00 à 17h00  
 fermé  
 de 09h30 à 12h30

| Jun              | Juillet | Août           | Septembre            | Octobre | Novembre | Décembre        |
|------------------|---------|----------------|----------------------|---------|----------|-----------------|
|                  |         |                | 1                    |         |          | 1               |
|                  | 1       |                | 2                    |         |          | 2               |
|                  | 2       |                | 3                    | 1       |          | 3               |
|                  | 3       |                | 4                    | 2       |          | 4               |
|                  | 4       | 1 <b>Férié</b> | 5                    | 3       |          | 5               |
|                  | 5       | 2              | 6                    | 4       | 1        | 6               |
|                  | 6       | 3              | 7                    | 5       | 2        | 7               |
|                  | 7       | 4              | 8                    | 6       | 3        | 8               |
|                  | 8       | 5              | 9                    | 7       | 4        | 9               |
|                  | 9       | 6              | 10                   | 8       | 5        | 10              |
|                  | 10      | 7              | 11                   | 9       | 6        | 11              |
|                  | 11      | 8              | 12                   | 10      | 7        | 12              |
|                  | 12      | 9              | 13                   | 11      | 8        | 13              |
| <b>Pentecôte</b> | 13      | 10             | 14                   | 12      | 9        | 14              |
| <b>Férié</b>     | 14      | 11             | 15                   | 13      | 10       | 15              |
|                  | 15      | 12             | 16                   | 14      | 11       | 16              |
|                  | 16      | 13             | 17                   | 15      | 12       | 17              |
|                  | 17      | 14             | 18                   | 16      | 13       | 18              |
|                  | 18      | 15             | 19                   | 17      | 14       | 19              |
|                  | 19      | 16             | 20                   | 18      | 15       | 20              |
|                  | 20      | 17             | 21                   | 19      | 16       | 21              |
|                  | 21      | 18             | 22 <b>Jeûne Féd.</b> | 20      | 17       | 22              |
|                  | 22      | 19             | 23                   | 21      | 18       | 23              |
|                  | 23      | 20             | 24                   | 22      | 19       | 24              |
|                  | 24      | 21             | 25                   | 23      | 20       | 25 <b>Férié</b> |
|                  | 25      | 22             | 26                   | 24      | 21       | 26 <b>Férié</b> |
|                  | 26      | 23             | 27                   | 25      | 22       | 27              |
|                  | 27      | 24             | 28                   | 26      | 23       | 28              |
|                  | 28      | 25             | 29                   | 27      | 24       | 29              |
|                  | 29      | 26             | 30                   | 28      | 25       | 30              |
|                  | 30      | 27             |                      | 29      | 26       | 31              |
|                  | 31      | 28             |                      | 30      | 27       |                 |
|                  |         | 29             |                      | 31      | 28       |                 |
|                  |         | 30             |                      |         | 29       |                 |
|                  |         | 31             |                      |         | 30       |                 |
|                  |         |                |                      |         |          |                 |

## Locations diverses

Les habitants et les entreprises de la commune d'Echandens ont la possibilité de louer diverses salles communales. Réservation (au minimum 1 mois à l'avance) et renseignements auprès de l'administration communale:

Tél. 021 701 15 25

Une confirmation écrite peut être demandée.

## Location

Selon la loi sur le Contrôle des Habitants, toute personne qui loue ou sous-loue une chambre ou un appartement est tenue d'annoncer immédiatement les arrivées et départs des locataires au bureau communal.

Les hôtes hébergés gratuitement ne doivent faire l'objet d'une annonce que si leur séjour est supérieur à trois mois.

## Permis de conduire

Les formules ad'hoc pour la demande d'échange du permis de conduire bleu contre un permis de conduire au format carte de crédit (PCC) sont à disposition au bureau communal. Les demandes de permis d'élève conducteur ou de permis de conduire sur la base d'un permis de conduire étranger seront **munies de la photographie** lors de la confirmation de l'identité par le Contrôle des habitants.

## Registre des entreprises

Selon la nouvelle loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE), chaque commune tient un registre des entreprises qui se situent sur son territoire. Les succursales, les dépôts, les adresses postales et les locaux de vente doivent également faire l'objet d'une inscription au lieu d'exploitation. Celui qui souhaite exploiter une entreprise de manière permanente est tenu, avant son ouverture, de s'inscrire au registre communal des entreprises du lieu de situation de son exploitation.

## Propriétaires

### Transformer, aménager, rénover: Faut-il mettre à l'enquête, ou non?

Les dossiers d'enquête, les procédures, les autorisations ... représentent un casse-tête face à la complexité des lois. La municipalité est à votre entière disposition pour vous renseigner sur la procédure à suivre.

- cabanon de jardin
- piscine, même provisoire
- jacuzzi
- jardin d'hiver
- pergola
- velux
- murs
- couvert
- place de parc
- réfection des façades
- enseigne
- abattage d'arbre
- etc ...

*Pour vous éviter toute procédure juridique, contactez l'Administration communale.*

## Passeports

Dès le 1er mars 2010, tous les passeports émis en Suisse sont des passeports biométriques. Les passeports actuels restent valables jusqu'à leur date d'échéance, malgré l'introduction du nouveau passeport.

Site pour effectuer sa demande de *passeport biométrique*:  
[www.biometrie.vd.ch](http://www.biometrie.vd.ch)

Pour toute question concernant l'établissement du passeport biométrique dans le canton de Vaud:

[infopasseport.vd.ch](http://infopasseport.vd.ch)  
Tél. 0800 01 1291

## Documents d'identité

Le délai d'obtention des documents d'identité est de trois semaines, soit 15 jours ouvrables. Pour faire un nouveau document d'identité il faut :

- l'ancienne carte d'identité
- le livret de famille (ou pièce d'état civil)
- une photographie
- l'argent nécessaire au paiement du document

Le personnel de l'Administration communale se tient à disposition pour tout renseignement complémentaire.

## Vin

Les ventes du vin de la Commune «Château d'Echandens» blanc et «Vigne communale» rouge sont communiquées par un tout ménage.

## Parents d'enfants mineurs

Nous vous rappelons ci-dessous l'article 25 de notre Règlement de Police :

Il est interdit aux enfants de moins de 16 ans révolus :

- de fumer ou de consommer des boissons alcooliques.
- de sortir seuls le soir après 22 heures.

Les enfants autorisés à assister seuls à une manifestation ou à un spectacle public ou privé se terminant après les heures de police doivent rejoindre immédiatement leur logement.



Comme d'habitude pendant l'année suivant notre fête triennale, l'Abbaye est plutôt en « mode veille ». D'autant plus que le traditionnel Tir d'Aï, auquel nous nous plaçons de concourir régulièrement, a été supprimé en 2013 par suite de travaux sur la place d'armes de l'Hongrin.

La principale activité du Conseil a donc été, à la mi-août, de participer à la fête de l'Abbaye des Fusiliers de Denges et au traditionnel apéritif du lundi, coutume réciproque bien sympathique et unique dans notre canton. Dans nos archives, la mention la plus ancienne dit que « le lundi, notre Confrérie descendit à Denges où nos amis avaient fort bien fait les choses ». Il ne pouvait donc pas en être autrement en ce lundi 19 août et les épouses des membres du Conseil ont sorti leurs meilleures recettes pour l'occasion. Avec l'aide de quelques bénévoles, elles ont servi un « Abbesses » bien frais, accompagné d'un tas de bonnes choses, de quoi réjouir les papilles de tous les confrères d'en bas qui avaient pris la peine de faire la grimpeée jusqu'au parc du château.

A part ça, c'est tout de même un peu vite pour révéler tous les détails de notre prochaine fête qui aura lieu en août 2015. Alors, en attendant, on vous donne rendez-vous du côté du caveau lors des prochaines fêtes au château !

*L'Abbé-président  
Jacques Martin*



agriculteurs



Couleur village





Les combattants de Dodgeball qui nous ont ramené la coupe.



## La Jeunesse

Comme chaque année, la cuvée 2013 s'est avérée très active pour notre société de Jeunesse. Celle-ci a débuté tambours battants avec notre traditionnel Bal du P'tit Nouvel-An. La soirée s'est, comme toujours, déroulée dans une ambiance très chaleureuse.

Après l'effort vint la récompense, à

savoir un week-end à ski aux Diablerets, au cours duquel le beau temps et la neige furent au rendez-vous.

Bien que « coincé » entre une année d'Abbaye et une année de Fêtes au Château, cet été ne fut pas de tout repos pour notre Jeunesse. Nous avons en effet très activement participé à la Fête Cantonale des Jeunesses à Colombier, qui se déroule une fois tous les 5

ans. En plus de prêter main forte aux bénévoles, nous avons, à l'exception du tir à la corde, pris part à tous les sports. Des courageux se sont même essayés à la lutte ! Bien que le but fût de participer, les résultats furent dans l'ensemble tout à fait honorables, une de nos équipes parvenant même à remporter une coupe!

Enfin, l'année s'est terminée en beauté avec notre habituel Brunch, qui a eu lieu cette fois en septembre pour cause de mauvais temps !

La jeunesse est au jour d'aujourd'hui composée de 35 membres. Tous les jeunes de 16 ans ou plus sont les bienvenus pour rejoindre la très motivée Jeunesse d'Echandens !

*La Jeunesse*

## Autour de l'Orgue d'Echandens

Après les très nombreux festivals de musique en tout genre de cet été, le groupe des organisateurs des concerts Autour de l'Orgue d'Echandens a le plaisir de vous présenter son programme de la saison 2013-2014.

Vous pouvez déjà noter dans votre agenda électronique ou papier les dates suivantes : le 6 octobre 2013, toujours à 17h00, un trio de flûtes à bec.

Le 8 décembre 2013, la Société de chant La Récréation nous offrira un concert. Nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer cette colla-

laboration avec une société du village.

Et enfin, 3e et dernier concert de la saison, le 30 mars 2014, nous entendrons un trio, flûte traversière, chant et harpe.

Vous aurez remarqué que l'appellation Autour de l'Orgue trouve ici toute sa signification ; en effet, à chaque récital, d'autres instrumentistes ou chanteurs viendront nous faire passer une belle heure de musique.

J'adresse un grand merci à la municipalité pour son soutien financier et à l'administration communale pour son aide logistique.

Au plaisir donc de vous rencontrer

à l'occasion de ces moments musicaux.

*Catherine Perrinjaquet*

*Isabelle Noverraz*

*Charles Moinat*



## Renouveau bienvenu chez les Dames de Coeur



La vente annuelle des Dames de Coeur, le 27 avril dernier, fut placée sous le signe d'une nouveauté culinaire. Fini le jambon à l'os, bonjour le succulent rôti de porc à la broche. Nous avons pu réaliser ce changement grâce à nos Hommes de Coeur qui ont géré, comme de vrais pros, la bonne cuisson de ces quelques 35 kg de rôtis. Au final, il n'en restait plus une seule miette.

Vous avez été nombreux à en redemander, alors, promis, l'année prochaine, les douces moitiés de nos Dames de Coeur reprendront du service devant les broches. Et il y en aura pour tout le monde.

Pour l'heure, les comptes sont bouclés et nous sommes encore une fois surprises en bien, comme on dit. C'est toujours avec fierté et plaisir que nous pouvons annoncer un bénéfice net de plus de 10'000 francs et ceci depuis plus de dix ans.

Nous soutenons les Cartons du Coeur, diverses associations caritatives, quelques coups de coeur des Dames de Coeur, ainsi que notre paroisse qui s'est agrandie depuis.

Année après année, si nous pouvons réaliser un tel résultat, c'est que nous avons la chance de pouvoir compter sur vous chers visiteurs, amis d'ici et d'ailleurs. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le 10 mai 2014.

Il en va de même pour la sympathique équipe de la voirie qui profite de cette occasion pour poutzer les locaux des Utins afin de nous les remettre propre en ordre. Et bien entendu, tous les membres de

la municipalité et du bureau communal, sans qui nous ne pourrions assurer ce rendez-vous. Qu'ils en soient ici sincèrement remerciés.

Je profite de ces lignes pour remercier aussi l'engagement sans faille de toutes nos Dames de Coeur qui s'investissent bénévolement au bon fonctionnement de cette vente, ainsi que l'aide remarquable qu'elles apportent jour après jour dans notre commune à diverses personnes dans le besoin.

Je leur souhaite plein succès pour la suite et peux leur assurer que d'avoir pu faire un bout de chemin avec elles n'a été que pur bonheur.

A vous toutes et tous, les Dames de Coeur vous disent:

Merci, excellente fin d'année et prenez soin de vous!

*Karin Künstner*





## GRAC

*Contacts amicaux et bonne musique. Y a-t-il un meilleur cocktail ?*

A l'ère où les moyens électroniques nous éloignent de véritables contacts humains, il reste encore quelques havres de rencontre tels que le caveau d'Echandens.

L'âme du caveau réside sans aucun doute dans ses dignes vieilles pierres et l'ambiance qu'apportent les visiteurs. Il n'est pas rare de voir de parfaits inconnus en grande conversation autour d'une table. C'est un moment privilégié que ces vendredis d'animation où l'on peut manger un morceau et boire un verre en bonne compagnie et profiter d'un spectacle de qualité. Après le divertissement, les spectateurs restent souvent à discuter et échanger leurs impressions. Parfois, les artistes se mêlent à ce joyeux public.

Au caveau d'Echandens, non seulement notre mission est de divertir nos concitoyens par une grande variété de spectacles, mais aussi de proposer à tous un endroit pour se rencontrer et bavarder informellement avec ceux qui partagent votre table.

Tous les spécialistes sont aujourd'hui d'accord que le bonheur c'est se sentir utile et reconnu. Il est vrai que dans un monde hyperactif où les sollicitations sont légion et les pressions nombreuses, ressortir de son foyer douillet, une fois – enfin – rentré(e), n'est pas facile. Parfois le confort n'est pas de bon conseil et quelques personnes nous avouent en fin de soirée avoir dû se donner un sérieux coup de collier pour venir... aucune ne l'a jamais regretté !

Quelle meilleure soirée peut-on passer que d'échanger un bon moment en assistant à une bonne production avec des artistes qui aiment ce qu'ils font ?

Venez tous tester (ou re-tester) ce bel endroit que nous autres 7 organisateurs vous gardons accueillant et convivial une fois par mois.

Il faut savoir que ce mandat nous est transmis par une commune soucieuse de son rôle de soutien social et qui prend son rôle de sponsor très au sérieux. Nous sou-

haitons transmettre ici notre fierté d'animer un endroit si magique et notre reconnaissance pour le soutien.

## Informations générales

### Réservations directes :

[www.caveau-echandens.ch](http://www.caveau-echandens.ch)

ou par téléphone : 079 410 74 79

**Ouverture des portes :** 19h30

**Début des spectacles :** 20h30

**Prix des places :** 20.-  
(15.- avs et étudiants).

Petite restauration disponible sur place



Votre équipe du caveau

**CAVEAU D'ÉCHANDENS, PROGRAMME 2013-2014**

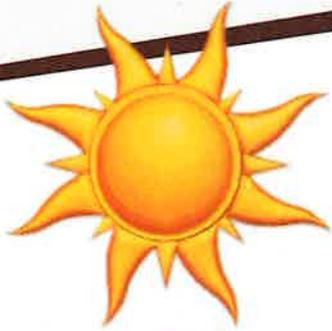
|  |   |                   |
|--|---|-------------------|
| MOSQUITO :                                   | Reggae, chanson française                           | 27 septembre 2013 |
| GEOFF & THE COBBLERS :                       | Musique irlandaise                                  | 1er novembre 2013 |
| TANGORATRIO :                                | Musiques Folkloriques, Latino et Jazz               | 29 novembre 2013  |
| BRANCH + BOUDUBAN :                          | « Des Anges et des Farceurs »<br>théâtre et musique | 13 décembre 2013  |
| QUATUOR GYULA STULLER                        | Musique classique                                   | 10 janvier 2014   |
| JEAN-LOUIS DROZ :                            | Humour « l'Exode du géranium »                      | 7 février 2014    |
| DARLLY MAIA :                                | Musique brésilienne                                 | 7 mars 2014       |
| NATHANAËL ET LES<br>MUSICIENS GENERALISTES : | Chanson française, rock, jazz                       | 4 avril 2014      |
| MORNING FELLOWS :                            | Gospel (chants religieux afro-américains)           | 2 mai 2014        |
| KLOSSNER Et KOENIG :                         | Musique folklorique suisse et populaire             | 23 mai 2014       |
| SERENADE CLASSIQUE :                         | Le programme sera dévoilé plus tard                 | Judi 26 juin 2014 |

Réservations : [www.caveau-echandens.ch](http://www.caveau-echandens.ch) ou au 079 410 74 - Détail des spectacles : <http://www.caveau-echandens.ch/mftp/promo/DP2013-2014.pdf>

Alizé



Les Petits Chanteurs à la Gueule de Bois



## GROUPE DES AÎNES - SOLEIL D'AUTOMNE

### **Le groupe des aînés d'Echandens partage ses activités avec les villages de Bremblens, Lonay et Denges**

La saison 2012-2013 s'est déroulée de la façon suivante :

Comme chaque année, nous avons débuté la saison au mois d'octobre par des après-midi jeux (jass, rami, scrabble, etc.) ce qui nous permet de nous retrouver une fois par mois pour jouer par petits groupes, à la salle des jardins de Denges.

Au mois d'octobre également, environ 50 personnes se sont rendues en car au Musée du Vieux-Moudon et Eugène Burnand.

En novembre, une conférence sur «l'Enfer des mines d'Or» nous a été présentée par M. Daniel Rochat, qui nous a captivés.

En décembre, nous nous sommes retrouvés au traditionnel Thé de l'Avent réunissant une centaine d'aînés d'Echandens et de Denges. Ce fut l'occasion de prendre congé de Mme Monique Martin, responsable des aînés de notre commune, ceci, comme le veut la formule «après des années de bons et loyaux services». Nous tenons par ces quelques mots à l'en remercier chaleureusement.

En janvier, nous avons débuté la nouvelle année par un Loto à la salle des Utins d'Echandens.

Fin février, pour les aînés des 4 villages, nous nous sommes rendus à la salle des Pressoirs de Lonay. L'orchestre à cordes et violons

nous a fait passer un excellent après-midi musical, suivi d'un goûter vaudois.

En mars, au Foyer paroissial de Lonay, M. Cloux nous a présenté des diapositives sur le Japon, précédé d'une introduction sur les us et coutumes des Japonais, racontées avec beaucoup d'humour.

Et, pour finir la saison, la course annuelle d'Echandens et Denges. Cette année, le Val d'Abondance était à l'honneur. Sur le trajet, première halte ensoleillée à Morgins où nous avons eu droit, après le café-croissant, à une démonstration des différentes mélodies de ces magnifiques cloches de carillon, et à l'explication, par le carillonneur, de sa construction.

Nous avons repris la route et deuxième halte à la Maison du Val



Un grand merci à vous les Aînés, pour votre participation et votre reconnaissance.

Nous remercions également la commune d'Echandens qui nous soutient et nous permet d'organiser de tels événements.

### **Les responsables pour le village d'Echandens**

Josianne Tille  
Annette Perreaud Monique Martin  
Corinne Borboën

## Les Micropolluants

Un micropolluant est une substance, naturelle ou non, qui se trouve dans l'environnement à des concentrations plus élevées que la normale. Dans la pratique, lorsqu'on parle de micropolluants, il s'agit généralement de métaux lourds et de substances synthétiques, issues de la chimie du pétrole et présentes chacune en très faible concentration dans l'eau.

Les scientifiques craignent que les micropolluants puissent avoir une action néfaste à long terme sur les organismes vivants - et notamment sur les écosystèmes aquatiques. Les craintes concernent tout particulièrement ceux qui peuvent agir comme des perturbateurs endocriniens, c'est-à-dire imiter l'action des hormones ou perturber leurs actions, comme on l'a déjà observé sur des populations de poissons dont les organes sexuels sont modifiés à cause de cette pollution.

### Issus également des ménages

Les micropolluants proviennent principalement des activités humaines : épandage de pesticides (herbicides, insecticides, fongicides, etc.) dans l'agriculture et les jardins; rejets industriels et hospi-

## DouceMENT la dose!



### Pour protéger nos eaux contre les micropolluants

- choisir des produits plus naturels
- doser au plus juste
- se passer des substances inutiles



Plein de conseils pratiques pour y parvenir sur [www.energie-environnement.ch](http://www.energie-environnement.ch)

taliers; traitements des matériaux de construction contre la corrosion et l'incendie; protection du bois contre l'attaque des insectes et des champignons; polluants de l'air précipités au sol, puis conduits par ruissellement dans les eaux; etc. Les ménages y contribuent aussi pour une bonne part avec les produits de nettoyage et de bricolage, les produits pour la lessive et la vaisselle, les cosmétiques et les crèmes solaires, ainsi que les médicaments et les contraceptifs hormonaux (rejetés par les voies naturelles). Même des additifs alimentaires, tels certains édulcorants artificiels, se retrouvent finalement dans nos eaux.

## Agir contre les micropolluants

La plupart des produits que nous utilisons pour nos tâches quotidiennes contiennent des substances synthétiques qui finissent dans les canalisations. Celles qui passent par le trou d'évacuation de la baignoire, de l'évier ou des W.C. sont conduites à une station d'épuration (STEP). Or, si les microorganismes de la STEP sont très efficaces pour dégrader les polluants d'origine naturelle, ils peinent à s'attaquer aux substances synthétiques: beaucoup se retrouvent ainsi dans les rivières, les lacs et finalement dans les eaux souterraines - d'où provient une grande partie de notre eau potable.

Quant aux substances qui parviennent directement sur le sol lors des travaux de bricolage et de jardinage, elles peuvent contaminer directement les cours d'eau, lorsqu'elles sont emmenées par les pluies vers une grille d'égout non reliée à une STEP (canalisation d'eaux claires), ou polluer les eaux souterraines en passant à travers le sol.

### Une épuration très coûteuse

Il est possible d'équiper les stations d'épuration des eaux usées avec des dispositifs qui filtrent ou dégradent une grande partie micropolluants - mais pas tous. Ces opérations sont très coûteuses et ne règlent qu'une partie du problème. Le plus simple est donc de rejeter moins de micropolluants dans notre environnement. Autrement dit, de choisir des produits plus naturels, de doser au plus juste, et de se passer des substances inutiles.

Source:  
[energie-environnement.ch](http://energie-environnement.ch)



### Les dames

C'est avec plaisir que nous nous retrouvons le mardi soir de 20h15 à 21h15 à la salle de gymnastique de la Crosette de Denges pour une heure de gymnastique intense avec notre monitrice, Madame Romy Grob. Pour garder la forme, n'hésitez pas à participer à une ou deux leçons avec nous et ensuite peut-être vous inscrire. Il y a peu de contraintes, nous ne faisons plus de soirées ou de démonstrations. Les jeunes dames sont les bienvenues.

Cette année, notre société fête ses 40 ans. Pour marquer le passage, nous avons fait une course de trois jours en Autriche avec 29 participantes, les 30, 31 août et 1er septembre 2013.

Le soir de notre assemblée générale, dès 20h00, nous ferons une brève rétrospective de la vie de notre société avec un apéritif dînatoire. Un petit livre souvenir est en préparation pour l'occasion.

### Les jeunes enfants

En ce qui concerne la jeunesse, malheureusement pas de bonnes nouvelles. Après avoir dû interrompre le groupe parents et enfants, c'est le groupe gymnastique enfantine qui n'a pas pu reprendre à la rentrée scolaire : nous n'avons plus de moniteur ou monitrice.

### Le groupe Jeunes Filles

Un groupe de Jeunes Filles est encore actif avec des enfants de 1ère, 2ème et 3ème années primaires, sous la houlette de notre moniteur, Monsieur Didier Poretti, le lundi de 17h15 à 18h15.

**Pour tous renseignements,  
merci de contacter:**

Madame Chantal Centlivres  
021/701'44'29

Monsieur Didier Poretti  
021 701 27 68

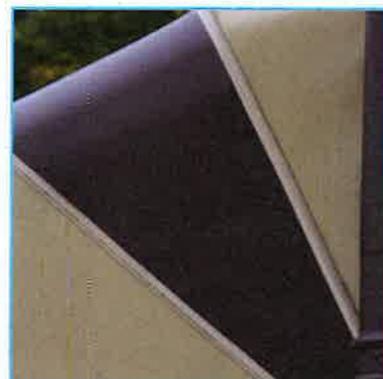


*Pensez à notre jeunesse  
et investissez-vous dans  
le monitarat, faute de  
quoi il n'y aura peut-  
être plus de groupes  
Jeunesse à Echandens  
l'an prochain!*

*Pour la Gymnastique Dames de  
Denges-Echandens*

Ginette Spadaccini  
021 701 06 43  
079 922 40 62

### QUIZZ





## Société de tir Denges Echandens

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, l'été touche en effet à sa fin ... mais côté saison de tir, il nous reste encore quelques concours, finales et autres rencontres sportives d'ici que nous arrivions à la pause hivernale. Je peux néanmoins déjà donner un aperçu de ce que 2013 fut pour notre société.

Cette année, cela me fait particulièrement plaisir de pouvoir relater les brillants résultats de notre junior, Natacha Schopfer. En effet, cette année fut faste pour Natacha; outre ses bons résultats lors des divers concours de sociétés et de jeunes tireurs, elle a notamment brillé lors du Tir cantonal vaudois en se qualifiant pour la finale et en se classant 7e à l'issue de cette journée. Il faut préciser que seuls les 10 meilleurs compétiteurs sont qualifiés pour la finale et que les participants proviennent de toute la Suisse. D'autre part, elle n'a laissé aucune chance à ses adversaires lors du Tournoi junior d'automne où elle a

terminé sur la plus haute marche du podium, se qualifiant ainsi pour la finale du Championnat romand des jeunes tireurs du 12 octobre à Bernex (GE). Au niveau cantonal cette fois, en se classant 7e après les qualifications, elle participera à la finale du Championnat individuel le 5 octobre à Vernand.

Bien sûr, les autres tireurs de notre société ne sont pas en reste. Voici un condensé des meilleurs résultats :

- Liliane Aubry, 1ère en catégorie ordonnance B lors du Tir du 14 avril à Lausanne
- François Pache, 1er et Roi du tir lors du Tir de Bercher et 1er à la cible Froideville lors du tir du même nom avec une passe à 463 pts
- François Pache, Bertrand Seydoux et Lionel Wüthrich se sont qualifiés pour la finale du Championnat individuel vaudois.

En juin, nous avons participé au Tir cantonal jurassien au stand de Soyhières. François Pache, Roland Urech, Bertrand et Béatrice Seydoux y ont remporté la maîtrise cantonale. Au total, notre délégation de cinq tireurs a ramené 18 distinctions.

En août, nous avons bien sûr pris part à «notre» Tir cantonal qui avait lieu dans le Nord Vaudois. 12 de nos fines gâchettes ont passé 2

journées de compétition au stand de l'Abergement. Au final, un bon résultat d'ensemble, car nous avons ramené 52 distinctions. François Pache, Roland Urech, Bertrand et Béatrice Seydoux ont obtenu la maîtrise cantonale. Liliane Aubry et Lionel Wüthrich ont gagné la petite maîtrise.

Petit aperçu sur ce qui nous attend en 2014. Outre la vingtaine de concours de sociétés auxquels nous allons participer, nous prévoyons de nous rendre au Tir cantonal genevois et au Tir cantonal fribourgeois. Nous organiserons également le 9e Tir des Effoliez dans nos installations. Sûr que nous n'aurons pas le temps de nous ennuyer ... !

Si cela vous tente de découvrir ou redécouvrir le tir sportif, nous vous accueillerons volontiers un mardi soir à l'occasion de l'une de nos séances d'entraînement au stand de tir des Effoliez à Echandens.

*Pour le comité*

*Béatrice Seydoux*

[www.tir-denges-echandens.ch](http://www.tir-denges-echandens.ch)





**FC  
Echandens**

*Chronique  
d'une nouvelle année pour  
le FC Echandens, qui  
s'est déroulée en beauté  
et en couleur, comme il  
se doit !*

Chacun prenant part aux différentes activités, joueurs, entraîneurs et membres essayant de faire en sorte que tout roule ...

Les équipes dans l'ensemble se sont bien comportées et nous avons pu assister à quelques rencontres et tournois dans la mesure de ce qu'elles pouvaient donner. Même si certaines équipes ont connu des jours où les joueurs manquaient sur le terrain lors des rencontres.

A noter et relever l'excellente saison de la 1ère équipe qui a décroché la première place de son groupe de 5ème ligue et fait déjà bonne figure à l'échelon supérieur.

Une 2ème équipe a vu le jour au sein de notre club, inscrite en 5ème ligue, elle est essentiellement composée des joueurs du cru.

Cette année fut pour le club une grande année, puisqu'il fêtait son 80ème anniversaire.

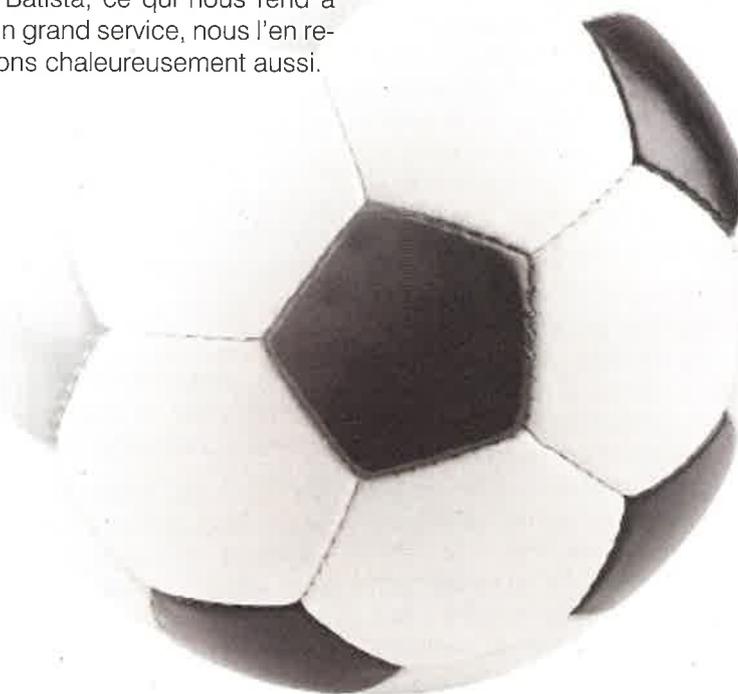
Une équipe de bénévoles de longue date attachée au club a ainsi organisé une fête qui dura toute la journée, avec tournoi, bien animé et dans lequel notre première a dû se battre pour garder sa place ... et des rencontres de grande qualité. Une belle ambiance et une bonne participation, le repas du soir ayant compté quelque 250 personnes.

Cette journée n'aurait pu être sans la participation de nombreuses et nombreux bénévoles qui semblent être un peu les mêmes à chaque fois et le comité du FC Echandens tient à les remercier chaleureuse-

ment de leur participation et de leur bonne humeur.

Notre souper de soutien s'est lui aussi déroulé à merveille et nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux cette année encore, le 30 novembre 2013.

Pour la deuxième partie du championnat, nous avons pu trouver une personne qui a accepté de s'occuper de la buvette, Mme Manuela Batista, ce qui nous rend à tous un grand service, nous l'en remercions chaleureusement aussi.



## Comité pour la saison 2013 / 14

*Président*

*Michel Genin, Echandens  
079 426 77 16*

*Caissier*

*Paco Ruiz, Echandens*

*Représentant FRM*

*Stéphane Steiner, Echandens*

*Secrétaire*

*Lise Zbinden, Denges*

*Responsable Juniors*

*Vincent Paipacuer, Denges*

*Membre*

*Laurence Chatelan Tavernier,  
Denges*

## QUIZZ



## Volley-Club Echandens



Nous sommes une petite vingtaine de filles à nous retrouver tous les mardis soir, dans la salle de gymnastique d'Echandens, pour notre entraînement de Volley-ball.

Il est composé d'une partie «cardio-vasculaire», puis d'une deuxième partie plus technique. Nous avons de la chance, parmi nos membres plusieurs sont aptes à nous prodiguer des entraînements de qualité !

Nous participons au championnat «Wellness», qui nous permet de nous mesurer à d'autres équipes féminines de la région. Quelques tournois jalonnent également notre année sportive.

Nous apprécions tout particulièrement notre week-end festif à la montagne. Cette année, nous nous sommes rendues aux Diablerets.

**Entraînements**

Le mardi, de 20.00 à 22.00 heures, à la salle de gymnastique de Echandens.

Ce sport vous intéresse? N'hésitez pas à nous contacter.

*Renseignements :*  
Véronique Furiga  
021 i 701 13 78

## QUIZZ

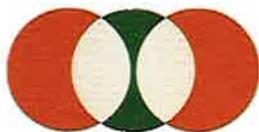


La saison d'été du Tennis Club de la Venoge vient de se terminer et nous sommes heureux de vous présenter les activités de l'année 2013.

Nous aimerions aussi saisir cette opportunité pour présenter notre club à ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de nous rejoindre et en profiter pour les inviter à nous y rejoindre.

Commençons par le jour de l'ouverture des courts. Cette année aussi, nous nous sommes pris suffisamment tôt afin que les courts soient prêts avant la date d'ouverture officielle et que, dès le premier jour, tous nos joueurs, petits et grands, puissent pratiquer leur sport favori. Ce jour-là, nous avons organisé des « portes ouvertes » afin que tout le monde, membres ou non, puisse échanger quelques balles. De plus, nous avons pu accueillir quelques nouveaux membres.

Malheureusement, une météo capricieuse nous a privés de journées ensoleillées au printemps, heureusement, l'été nous a gâtés.



TENNIS CLUB  
LA VENOGÉ

### Quelques points marquants de l'année 2013 ...

#### La nuit du double

C'est une des plus belles soirées tennistiques de l'année car elle nous permet des rencontres magnifiques, surtout parce qu'elle est ouverte à tous, membres et non membres, familles et amis.

La soirée a commencé pendant l'après-midi déjà avec les finales des tournois internes, suivie de la remise des prix et l'apéro offert par le club.

Dès 18 heures, les doubles mixtes ont commencé : la formule n'a pas changé, les rencontres se font entre jeunes juniors, joueurs d'élite, filles, garçons et seniors. En somme, une excellente soirée pour partager notre sport et surtout, après l'effort, une grande grillade dans une ambiance festive.

#### Tournois Juniors

Notre saison juniors a cette année encore été marquée par deux événements phares. Le premier – le Set Kids – a eu lieu à Ecublens le mercredi 11 septembre. Quatre équipes (Préverenges, Lonay, Ecublens et Echandens) de 5 juniors âgés entre 7 et 12 ans se sont affrontées en simple et en double durant tout l'après-midi. Heureusement, nos jeunes athlètes avaient de quoi se ravitailler auprès d'un buffet cinq étoiles préparé par le restaurant du tennis d'Ecublens.

Le deuxième événement de la saison a comme toujours remporté un vif succès puisque 18 juniors âgés entre 9 et 18 ans y ont participé. Un grand bravo à nos 6 vainqueurs (Laura, Louise, Thibaud, Hugo, Thomas et Matija) ainsi qu'aux 12 autres participants qui ont disputé leurs matchs dans la joie et la bonne humeur et avec une grande sportivité.

#### Tournois Adultes

Comme chaque année, un tournoi de simple dames et messieurs a été organisé. Nouveauté 2013: un tableau en deux parties, qui a permis aux joueurs non classés de s'affronter entre eux avant de tomber sur un des deux redoutables Fabien (Des-

coedres et Corthésy). Les vainqueurs étaient, au tournoi des dames, Joëlle Corthésy, et, au tournoi des messieurs, Philippe Jaillet et Fabien Corthésy. Ces champions ainsi que les finalistes et demi-finalistes ont été récompensés et chaleureusement applaudis lors de la remise des prix du 31 août, accompagnée d'un apéro et suivie par la Nuit du double.

#### Les interclubs dames et messieurs

Le Championnat interclubs est la plus importante compétition par équipes de Suisse. 2013 a été une année difficile pour nos messieurs, qui ont eu fort à faire en 1ère ligue. La rencontre de relégation a été perdue de justesse (5-4) face à une équipe valaisanne solide. Quant aux dames (2L), après avoir terminé la phase de groupes 1ères sur 6, elles se sont inclinées lors des promotions face à une équipe genevoise. Les deux équipes auront donc le même défi la saison prochaine: récupérer une place en 1ère ligue!

#### Coupes Bellaria et Lombardet

Ces tournois sont réservés aux non licenciés qui ont envie de participer à des matchs régionaux, les coupes Bellaria (pour les dames) et Lombardet (pour les messieurs) se disputent contre d'autres clubs de la région. Ces rencontres se



Des filles heureuses sur le court ...



*Equipe dames 2013*



*Philippe et Pascal, finalistes du tournoi interne*



*Lombardet 1 et 2, joie et camaraderie*



*Joëlle et Nadia, finalistes du tournoi interne*

font en six matchs, quatre simples et deux doubles, elles sont très conviviales car après l'effort sportif, elles se terminent par des repas mémorables.

**Bellaria** : Cette année encore, nos dames ont fait une très bonne saison mais elles sont tombées dans un groupe très fort, elles ont quand même fini troisièmes. Bravo à elles!

**Lombardet** : depuis deux ans l'enthousiasme pour ces tournois se traduit par la présence de deux équipes masculines, une en ligue A et une en ligue B.

La première équipe s'est bien battue, après un départ difficile et quelques bobos, elle est arrivée à obtenir une honorable 3ème place, et à se maintenir en ligue A.

Quant à la deuxième équipe, elle a encore fait très fort pour arriver à une deuxième place dans sa catégorie.

A la fin de la saison, ces deux équipes se sont rencontrées pour un match amical. La logique a été respectée et tout s'est déroulé dans une belle ambiance de camaraderie, il n'y a qu'à voir la joie de tous les participants (photo).

### **Pour clore cette année ...**

Il ne nous reste qu'à remercier tous les membres qui s'engagent à faire vivre notre club. Nous profitons aussi de cette opportunité pour nous faire connaître et inciter tout le monde et particulièrement les enfants à nous rejoindre car il y a de la place pour tous. Des cours

pour les enfants, les jeunes et les adultes (en groupe ou en privé) dispensés par des moniteurs diplômés, sont à votre disposition. Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux la saison prochaine qui commence au printemps.

Notre site internet [www.tclavenoge.ch](http://www.tclavenoge.ch) vous donnera toutes les précisions et informations nécessaires.

*Ramiro Rodriguez  
Joëlle Corthésy*

## Le Syndrome de l'Irrésistible Ballon Orange

J'arrive un matin à l'école et une amie me dit « tu ne voudrais pas commencer le basket ? On veut faire une équipe de filles dans le village, mais les autres sont plus grandes et je suis la seule petite ». Du basket ? J'ai 10 ans, je connais vaguement ce sport car mes frères et ma sœur s'y sont essayés, mais je n'en sais pas beaucoup plus. « Pourquoi pas » lui dis-je ! Et je me retrouve le soir-même dans une salle, entourée d'une dizaine de ballons qui rebondissent, à tenter de viser un cerceau que je trouve encore bien petit pour le gros ballon qu'on m'a mis entre les mains. Je rentre toute excitée le soir-même et dis à mes parents que j'ai adoré et désire continuer. Mes parents, qui n'ont rien contre le sport et encore moins contre le sport d'équipe, (surtout les sports qui se jouent à l'intérieur et leur permettent d'être de bons parents sans se geler sous toutes sortes d'intempéries en apercevant vaguement leur enfant à l'autre bout de l'immense terrain... mais ça c'est une autre histoire et un autre sport). Sans savoir ce que j'aime tant, je me jette corps et âme dans ce sport, à tel point que je ne m'imagine plus sans un ballon dans mes mains. Aller chercher le petit déjeuner à la boulangerie n'est plus une lourde tâche, car mon plus fidèle compagnon rebondit toujours à mes côtés et écourte chaque labeur. Je ne peux même plus m'aventurer au bout du chemin pour chercher le courrier, le voilà qui se met entre mes pattes et quémante une petite tape sur son cuir à tout moment.

Le diagnostic est cette fois évident, le SIBO (Syndrome de l'Irrésistible Ballon Orange) m'a attrapé, ou j'ai attrapé le SIBO, les recherches scientifiques ne sont pas encore très claires sur la question. Ce qui est certain, c'est qu'à ce jour aucun

remède n'est connu. Il touche cependant majoritairement la gente masculine, ce qui marginalise les rares femmes affectées par le virus. Ces dernières ne souhaitant pas vivre en marge de la société, essayent de transmettre le virus plus loin pour créer une équipe de soutien complète.



L'équipe U10, dernier tournoi à Lonay

Nous nous y attelons donc et commençons à recruter des filles en tous genres. Certaines, au système immunitaire puissant, viendront seulement une semaine, d'autres, quelques années pour y retrouver leurs meilleures amies (celles-ci n'auront pas été touchées par le SIBO mais par le BFF (Best Friend Forever) mais ça c'est une autre histoire) et quelques rares attraperont le SIBO.

Attention, à en lire ces quelques lignes, vous pourriez croire que le SIBO est totalement néfaste. Tel n'est pas le cas s'il est contrebalancé par d'autres centres d'intérêts. Il n'existe pas de remède contre le SIBO, on peut cependant



en ralentir quelque peu la propagation, ce qui vaut mieux si on aspire à une vieillesse indolore. En effet, un des symptômes du SIBO est d'ignorer son corps. Depuis quand une cheville enflée et bleue nous empêcherait-elle de courir comme des dératés durant 40 minutes ? Le déni de la douleur est certainement le symptôme le plus dangereux du SIBO.

Il y a encore 20 ans, le SIBO n'était pas très présent chez la gente féminine de l'agglomération villageoise de Denges, Echandens et Lonay. Celui-ci s'est cependant répandu, lentement mais sûrement, jusqu'à compter aujourd'hui un bon nombre d'équipes féminines. Ce n'est pas pour autant qu'il a stoppé la contamination chez les hommes et le club n'a pas eu d'autre choix que de toucher les agglomérations voisines pour obtenir des salles supplémentaires pour gérer le flux des nouveaux infectés.

Le club du DEL ne rechigne pas et met chaque fois plus d'énergie pour permettre aux jeunes (oui le SIBO est nettement plus présent chez les jeunes) d'évacuer le stress dû à la maladie. Il a encore permis la semaine dernière à plus de 20 équipes de se confronter et de partager durant tout un week-end leur virus du ballon orange.

La saison vient à peine de recommencer, mais on croirait qu'elle ne s'est jamais arrêtée et ce n'est pas moins de 11 équipes qui se sont inscrites cette année, non pas pour lutter contre le SIBO, mais pour lui permettre de s'épanouir de façon saine. Contrairement à d'autres

virus qui esseulent, le SIBO, au contraire, rassemble. Il permet de s'épanouir, de façon individuelle, mais également au sein d'un groupe. Il nous apprend ce qu'est la cohésion d'équipe, l'entraide, l'envie de vaincre à plusieurs, l'acceptation de la défaite pour mieux rebondir. Certes, le SIBO peut être fatiguant par moments, demander beaucoup, aller jusqu'à nous faire souffrir physiquement, mais ce qu'il apporte en échange est bien plus fort. Il nous permet également de combattre un autre virus bien plus néfaste, le fameux SILAPE (Syndrome de l'Irréversible Lobotomisation Par L'Addiction au Petit Ecran) et, rien que pour ça, il mérite tout notre soutien.

N'essayez donc plus de le combattre et laissez-vous aller dans une passion saine et collective.

*Cléa Rupp*



*Photos :*

*En haut - L'équipe masculine  
3ème ligue en action*

*Milieu et en bas - U10  
et école de basket  
sur le terrain et  
accompagnés de leurs coaches*



## Un concept de logistique simple mais performant

Dans la zone industrielle de notre commune, en bordure forestière avec la Venoge, Elinchrom SA est venu implanter son nouveau centre logistique de distribution.

La société conçoit, produit et distribue des systèmes de production de la lumière éclair en photographie. Le centre d'Echandens récolte les produits fabriqués sur différents sites et les achemine vers les distributeurs dans le monde entier.

Les besoins du maître de l'ouvrage comprenaient une zone de chargement pour 2'500 palettes, une zone de montage ainsi qu'un espace cafétéria, sanitaires et bureau. L'objectif de cette nouvelle halle est basé sur la simplicité, sans pour autant oublier la nécessité d'une organisation performante et un soin particulier apporté aux détails de finitions.

D'une hauteur de 11 mètres, 80 mètres de long et 25 mètres de large, le volume extérieur est monolithique. À l'intérieur, une partie de la halle a été aménagée avec une double hauteur afin de recevoir les sanitaires, vestiaires, bureaux et cafétéria.

## Un nouveau centre de distribution extensible au besoin

La structure de cette halle industrielle est entièrement métallique,

tout comme sa toiture et ses façades, réalisées en panneaux sandwichs. À l'intérieur, les 3/4 du volume sont totalement libres de pilier, ce qui garantit une grande flexibilité sur l'utilisation future des espaces.

La halle est portée par les deux façades transversales, ce qui représente une portée libre de 25 mètres. Cela permet d'être modulable à souhait, si les besoins changent et que les rackings de la zone de montage doivent être modifiés. Le chauffage est alimenté au gaz et distribué à l'intérieur du volume par un système d'aérochauffeurs, avec des blocs de ventilation en toiture qui puisent l'air chaud. La halle est dotée d'un système complet de détection d'incendie et de sprinkler



dans l'ensemble du centre de logistique.

La sécurité au feu est impérative pour le maître de l'ouvrage, car si les composants stockés dans la halle venaient à prendre feu, il faudrait entre 6 et 9 mois pour être réapprovisionné.

À l'extérieur, devant la halle, un concept de circulation a été mis en place. La route de la Venoge, que les camions empruntent pour accéder au site, est à sens unique, il fallait donc prévoir une place suffisante pour qu'ils puissent manoeuvrer sur la parcelle et arriver en marche arrière jusqu'aux

deux quais de chargement. Ces quais ont été pourvus de rampes ajustables et de plateformes élévatrices. Une fois les camions chargés, ils repartent et sortent directement dans le giratoire.

Le défi majeur de cette construction industrielle a tenu aux délais de réalisation très courts imposés par la société Elinchrom, qui était liée par la location de locaux voués à la démolition.

En sept mois seulement, le centre logistique de distribution d'Echandens était opérationnel.

## Caractéristiques

Surface du terrain : 11'000 m<sup>2</sup>  
Surface brute de planchers : 2'650 m<sup>2</sup>  
Atelier : 500 m<sup>2</sup>  
Emprise au rez : 1'800 m<sup>2</sup>  
Volume SIA : 19'700 m<sup>3</sup>  
Coût total (HT) : 4'300'000.-  
Coût m<sup>3</sup> SIA : 201.-  
Parking : 12 places

## QUIZZ



## Bientôt une salle de grimpe à Echandens

Vous avez probablement déjà entendu parler du nouveau projet qui verra certainement le jour d'ici peu à Echandens.

En effet, l'entreprise «grimper.ch» a l'intention de construire un centre d'escalade dans notre commune.

Ce sport qui est en plein essor depuis plusieurs années et qui s'adresse à des personnes de tout âge manque cruellement de sites pour être exercé dans des conditions optimales. La région lausannoise a déjà vu plusieurs projets se dessiner puis être abandonnés.

Cette salle offrira à un large public composé de familles, d'écoles, de clubs sportifs etc. une surface «grimpable» d'environ 2500 m<sup>2</sup> intérieure et extérieure ainsi qu'une partie «bloc». D'autre part, des salles de cours et divers outils seront aménagés afin de se familiariser avec tous les aspects de ce sport. Elle pourra accueillir jusqu'à 150 grimpeurs simultanément, ce qui est considérable.

Ce projet offrira à la Suisse Romande le premier centre d'escalade de cette envergure, capable d'accueillir des compétitions régionales, nationales ou mêmes internationales, tout en offrant des bonnes conditions également aux spectateurs. Pour de nombreux grimpeurs ce sera la fin des déplacements jusqu'à l'autre bout du canton voire jusqu'à Fribourg ou Berne.

Ce projet a obtenu l'appui de l'AR-CAM (Association de la région de Cossonay-Aubone-Morges) qui l'a étudié et qui lui reconnaît une grande qualité et un bénéfice pour toute la région. Cela contribuera à augmenter encore l'attractivité de notre commune. Le fait qu'Echandens soit situé près des Hautes Ecoles et facilement accessible en

transports publics a certainement contribué au choix du site par les organisateurs.

La dernière étape avant le début des travaux sera l'approbation par le Conseil Communal du 2 décembre 2013, de la location du terrain, propriété de la Commune, sous la forme d'un droit distinct et permanent (DDP).

Alors grimpeurs jeunes et moins jeunes : à vos harnais, chaussons d'escalade et autres «Grigris» en attendant l'ouverture de ce centre d'ici l'automne 2014 !



LUCHINGER SA, société implantée à Echandens, fabrique et vend, depuis plus de 20 ans, des grils, tourne-broches, barbecues, à charbon et à gaz, planchas inox, matériel de cuisson, accessoires de cheminées et de fumisterie, grills pour privés et professionnels, rôtissoires à poulets, tables, chariots, mobilier, objets, ustensiles et appareils pour la gastronomie.

Les produits Lüchinger satisfont aux besoins de la rôtisserie professionnelle, de loisir et de plein air. Leurs

conceptions ont été étudiées pour répondre à la demande des utilisateurs les plus exigeants. Un design sobre et industriel, un entretien et une manipulation aisée, les destine à résister au temps.

Toutes fabrications spéciales en acier inoxydable. Aménagement de barbecues sur mesure, demandez-nous des conseils avant de commencer vos travaux.

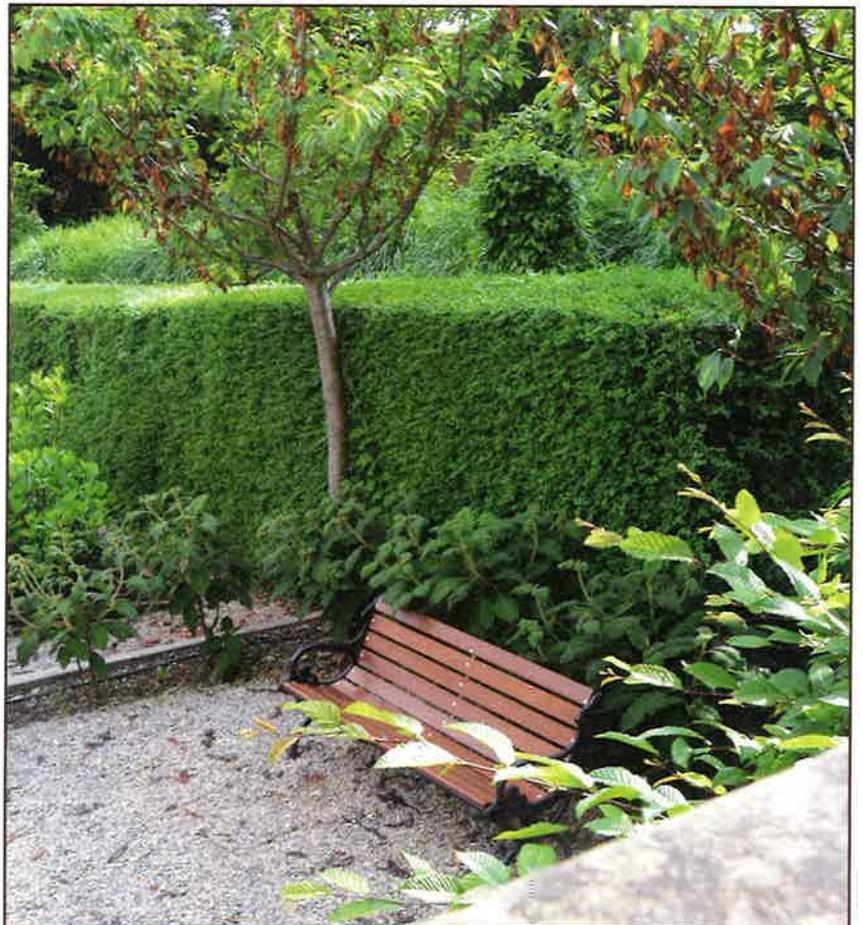
Vente aussi de grils et barbecues toutes marques, contrôle et remise en état de votre gril pendant l'hiver. Service après-vente toujours disponible.

LUCHINGER SA  
Route de la Chocolatière 23  
1026 Echandens  
[www.luchinger.ch](http://www.luchinger.ch)



L'entreprise de paysagisme Mille et un jardins à Echandens redonne vie aux espaces verts en proposant une palette de prestations favorisant la biodiversité. Une façon écologique d'accueillir dans son jardin insectes et oiseaux. «On cherche à reconverter des zones sans biodiversité pour en faire des refuges pour la faune en privilégiant des plantes indigènes et mixtes» explique le professionnel. Récemment, l'entreprise a réaménagé, au chemin du Muveran, un talus conventionnel en créant une zone naturelle où se mêle esthétique et biodiversité. «Une quarantaine de plantes indigènes ou mellifères différentes peuplent le jardin. On a également misé sur la proximité en créant un mur avec des pierres provenant de la carrière de Cernia à Neuchâtel. Le mur en pierres sèches amène lui-même reptiles, batraciens et insectes». Envie de redonner vie à votre jardin ?

*Mille et un jardins*  
079 388 1001  
info@1001jardins.ch



## Nos Nonagénaires

Cette année, nous avons le plaisir de fêter 4 nonagénaires sur le territoire de la Commune. Il s'agit de :

- Madame Anne Marie Bohner, née le 09.03.1923
- Madame Jacqueline Michel, née le 26.05.1923
- Madame Adrienne Cuendet, née le 14.06.1923
- Monsieur Spyridon Buhayer, né le 03.12.1923

Une délégation de la Municipalité, représentée par M. Michel Perreaud et Mme Irène Caron, accompagnés soit de Madame Evelyne Schnitzbauer soit de Madame Josiane Tille, ont tous passé de très bons moments en compagnie des jubilaires ainsi que de leurs familles. A l'occasion de ces 90 ans, nous leur adressons encore une fois nos félicitations et nos meilleurs vœux !



14.6.13 - Adrienne Cuendet



7.3.13 - Mme Bohner



## Des vacances pas comme les autres

Le travail de maturité (communément appelé TM) est un passage important dans la vie d'un gymnasiien. En effet, c'est déjà en 2<sup>ème</sup> année que les thèmes sont proposés, les profs de TM attribués ; il s'agit alors de mettre le «chantier» en route.

Parmi les nombreux sujets proposés, l'un d'eux a été particulièrement convoité par les élèves cette année. C'est à ce thème, intitulé : «Interrail – voyage et écriture» que se sont attaquées deux gymnasiennes d'Echandens, chacune de son côté.

Il s'agit de Noa Zalts et de Tamara Bolomey, qui toutes deux ont été séduites par le fait de pouvoir partir en voyage. Pour Noa l'aspect Interrail a toujours représenté un attrait, là où Tamara se réjouissait de pouvoir réunir l'intérêt du voyage et celui de l'écriture.

Les deux jeunes filles ont donc préparé leur voyage, Noa sur une durée de 4 semaines pour 11 destinations et Tamara sur trois semaines visitant 8 villes. L'une des deux est partie avec un camarade pour un TM à deux, l'autre avec une camarade de «trajet» seulement. Pour le choix des villes, l'approche était également différente : pour Tamara les villes encore inconnues ont été privilégiées, là où Noa a suivi ses envies, quitte à revisiter une ville déjà connue.

Un critère non négligeable pour un tel voyage est bien sûr le côté financier. L'une des voyageuses tenait à payer l'intégralité elle-même, ce qu'elle a accompli à l'aide de divers petits travaux, des économies et finalement un petit prêt

familial. Pour la deuxième, en plus de quelques économies, elle a pu bénéficier d'un coup de pouce de la part des parents et grands-parents.

Pour documenter son voyage, Noa a adressé des lettres à un correspondant imaginaire à qui elle parle de ses expériences. Quant à Tamara, après avoir abandonné le style Journal de Bord, «me relisant, j'ai trouvé cela d'un ennui mortel», dit-elle, elle a préféré la narration.

Elles ont vécu bien des aventures inhabituelles, comme le fait de passer la nuit dans une gare afin d'économiser au maximum leur argent. «C'est vrai, même les Auberges de Jeunesses, ça coûte quand-même cher». Ou encore le fait de s'être fait dérober le portemonnaie (avec carte d'identité !). «Les gens étaient très sympa et essayaient de nous aider. Par contre les policiers polonais n'étaient vraiment pas très efficaces !». Pour ce deuxième exemple, heureusement une maman prévoyante avait suggéré avant le départ de faire une photocopie de ce papier et de le garder dans un sac séparé. La photocopie a d'ailleurs permis de passer les différentes douanes sauf pour la Croatie où notre voyageuse s'est heurtée à un refus catégorique d'entrer dans le pays sans le papier original.

L'expérience de ce voyage était

concluante pour les deux jeunes filles. Elles pensent avoir gagné en autonomie et en maturité. Si c'était à refaire, il y aurait quand même quelques petites modifications. Noa partirait plus volontiers toute seule afin de favoriser les contacts avec les indigènes. «Le fait de voyager avec un copain faisait croire aux gens qu'on était en couple et ils nous abordaient beaucoup moins facilement». D'autre part elle se donnerait un peu plus de temps pour chaque destination et visiterait plus la campagne qu'uniquement les grandes villes. Tamara garderait son choix de villes, mais s'y intéresserait de façon plus intimiste par rapport à leurs habitants et aux coutumes locales et moins aux visites purement touristiques.

Mais avant de songer à un autre voyage, il s'agit de se remettre au boulot pour finaliser ce TM, ce à quoi elles s'attellent volontiers. Au moment de cet interview, il reste un peu plus de 3 semaines pour boucler ce travail et le moral est au beau fixe : d'un côté «J'ai un prof cool qui me laisse beaucoup de liberté, ça ira.» et de l'autre «Ce travail me plaît et j'aime ce que j'ai fait, donc je suis positive par rapport au résultat final».

Bonne chance à toutes les deux, cela semble bien parti !

*Thérèse Maillefer*



*Tamara Bolomey*



*Noa Zalts*

## QUIZZ



## Entretien avec un jeune municipal

Il y a maintenant quelques semaines, vous aviez l'occasion de vous prononcer en faveur d'un candidat à la municipalité dans le cadre de la sortie de fonction de M. Sordet. C'est maintenant chose faite puisque c'est Jerome de Benedictis, jeune chef d'entreprise de 24 ans, qui est élu.

Il est donc de toute logique de faire un rapide détour sur la vie et la personnalité de notre nouveau municipal, que vous aurez régulièrement le plaisir de croiser au sein de notre beau village.

Il faut bien dire que l'engagement de Jerome dans la commune ne date pas d'hier. Après avoir présidé la Jeunesse d'Echandens et siégé pendant presque 3 ans au conseil communal, il a souhaité approfondir encore plus son impli-

cation dans la vie villageoise en se présentant aux élections à la Municipalité. Bien lui en pris puisque, avec un score de 414 sur 679 bulletins au deuxième tour, il est élu le 13 octobre. Le taux de participation au vote l'a agréablement surpris, et c'est le 17 octobre qu'il a déjà prêté serment.

Conscient de ses chances en se présentant, il fut néanmoins très étonné du résultat du premier tour, ce qui a eu pour effet de le surmotiver pour le second.

La période précédant ces élections, Jerome l'a vécue comme une expérience des plus enrichissantes : "Je n'ai pas trop changé mon quotidien, je continuais de voir les personnes que j'avais l'habitude de voir. La plupart du temps ce sont eux qui venaient sur le sujet. Je n'avais pas envie de lancer les gens là-dessus s'ils n'avaient pas envie d'en parler".

Trop jeune pour certains, Jerome ne manque pas d'expérience pour autant. En effet, il a passé 8 ans dans le milieu associatif, d'abord à travers la Jeunesse d'Echandens, puis au Comité HEC de l'Université de Lausanne qu'il a présidé (et avec lequel il a également créé le festival "Unilive" qui remporte régulièrement un franc succès). Il est aujourd'hui chef de la PME "Espace Montage" située dans la zone industrielle d'Echandens. Il est néanmoins conscient qu'il lui reste tout un apprentissage de sa nouvelle fonction à effectuer.

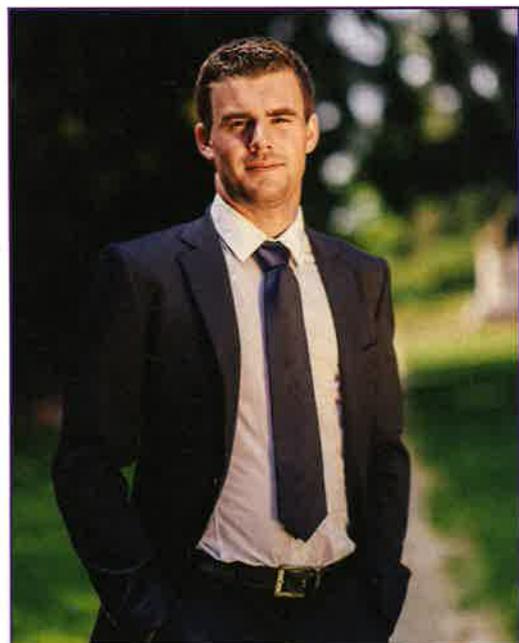
De plus, Jerome est élu dans une période plus ou moins délicate politiquement à l'interne du village. Après le projet de grande salle refusé qui a créé plusieurs tensions dans le village, les défis ne manquent pas : "Il y a très clairement des attentes. Mais

le vote a été fait et la décision démocratiquement prise. Il faut maintenant voir au-delà".

C'est donc un programme chargé qui attend notre nouveau municipal. Entre la municipalité qui ne manque pas de projets et sa carrière professionnelle en plein essor, la tâche s'annonce ardue. Cependant, Jerome semble plus motivé que déboussolé par ce contexte : "J'arrive dans une période de renouveau, je suis jeune et plein d'énergie. Je me réjouis de participer au développement de notre village et de ses sociétés, tout en lui gardant l'identité que nous aimons tous".

C'est donc bien un amoureux du village plein d'idées et d'envie qui vient d'être élu et qui est prêt à relever ce défi de taille. Et si vous le croisez un de ces jours, n'hésitez pas à l'aborder et le questionner sur ce qui vous intrigue. Très ouvert à la discussion, il se fera une joie de vous répondre.

*Jonathan Zalts*



Voilà 25 ans déjà que Mireille accueille nos enfants.

Les petits d'aujourd'hui sont les grands de demain.

Cette phrase décrit parfaitement l'important projet que représentent les enfants dans la commune. En effet, d'ici quelques années, ce seront eux qui voteront, prendront les décisions et feront vivre notre village.

Et s'il y a bien une personne qui comprend et joue un rôle majeur dans ce tournus des générations, c'est bien Mireille Tschalär.

Il est vrai que la majorité des adolescents et des jeunes adultes que l'on peut croiser dans les ruelles echandelières, Mireille les a connus, avec bien des centimètres en moins.

Il y a 25 ans, elle décide de faire aboutir son rêve: créer son propre jardin d'enfants. Il faut bien dire que passionnée de la petite enfance comme elle est, il était dur d'envisager qu'elle choisisse une autre voie que celle menant à l'éducation de nos petits.

Aujourd'hui, Mireille est comblée au sein de sa petite meute: "C'est magnifique de voir comment les idées et les initiatives leurs viennent naturellement. Leur dynamique de groupe est incroyable à observer. Ce sont de véritables petits adultes". L'autonomie et la vie en société sont effectivement des valeurs primordiales que l'enfant acquiert à l'école maternelle, surtout que le détachement avec l'environnement familial peut parfois être un peu difficile.

C'est donc cette relation de partage que Mireille apprécie particulièrement, surtout qu'elle fait partie de ces femmes qui portent la double-casquette de mère-enseignante: "Mon métier est d'apprendre aux enfants, mais c'est

incroyable tout ce que l'on peut apprendre d'eux".

Et côté développement, le jardin d'enfant "Les Bisounours" n'est pas non plus en reste, comme par exemple avec le nouveau projet cantonal "Yop'la bouge" qui consiste à promouvoir la motricité des petits à travers le sport et les activités à l'extérieur. Seule jusqu'à aujourd'hui, elle a engagé une apprentie cette année et ce pour la première fois.

Avec une éducatrice aussi passionnée que Mireille, qui prépare la relève, l'avenir des enfants à Echandens s'annonce radieux.

*Jonathan Zalts*



## QUIZZ (réponses)



Café du Léman



Route de la Gare 17



Jardin de l'église



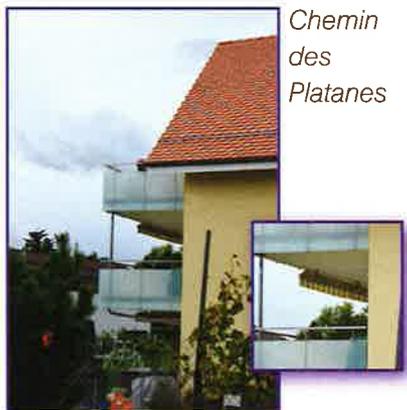
Utins



Cimetière



Jardin de l'église



Chemin des Platanes



Pharmacie



Rue du Saugey



Rue de la Petite Forge



Parc du Château



Devant le Château



# Manifestations 2013 - 2014

Numéro 33

## 2013

|                 |             |                          |              |
|-----------------|-------------|--------------------------|--------------|
| <b>Novembre</b> | Samedi 16   | Marché aux jouets        | Grande Salle |
|                 | Vendredi 22 | Marché des Artisans      | Grande Salle |
|                 | Samedi 23   | Marché des Artisans      | Grande Salle |
|                 | Dimanche 24 | Marché des Artisans      | Grande Salle |
|                 | Vendredi 29 | Tangora Trio (GRAC)      | Caveau       |
| <b>Décembre</b> | Lundi 02    | Conseil communal         | Utins        |
|                 | Mardi 10    | Thé de l'Avent           | Grande Salle |
|                 | Vendredi 13 | Branch & Bouduban (GRAC) | Caveau       |
|                 | Vendredi 20 | Vacances scolaires       |              |

## 2014

|                |             |                                  |                  |
|----------------|-------------|----------------------------------|------------------|
| <b>Janvier</b> | Lundi 06    | Reprise scolaire                 |                  |
|                | Vendredi 10 | Quatuor Gyula Stuller (GRAC)     | Caveau           |
|                | Samedi 18   | Jeunesse d'Echandens             | Denges           |
| <b>Février</b> | Vendredi 07 | Jean-Louis Droz (GRAC)           | Caveau           |
|                | Vendredi 21 | Vacances scolaires               |                  |
| <b>Mars</b>    | Lundi 03    | Reprise scolaire                 |                  |
|                | Vendredi 7  | Darilly Maia (GRAC)              | Caveau           |
| <b>Avril</b>   | Vendredi 04 | Nathanaël & les musiciens (GRAC) | Caveau           |
|                | Vendredi 11 | Vacances scolaires               |                  |
|                | Lundi 28    | Reprise scolaire                 |                  |
| <b>Mai</b>     | Vendredi 02 | Morning Fellows (GRAC)           | Caveau           |
|                | Vendredi 23 | Klossner & König (GRAC)          | Caveau           |
| <b>Juin</b>    | Jeudi 26    | Sérénade au château (GRAC)       | Cour du château  |
| <b>Juillet</b> | Vendredi 04 | Vacances scolaires               |                  |
|                | Jeudi 31    | Fête au village                  | Place du Saughey |
| <b>Août</b>    | Jeudi 01    | Fête nationale                   | Place du Saughey |
|                | Vendredi 22 | Fêtes au Château                 | Château          |
|                | Samedi 23   | Fêtes au Château                 | Château          |
|                | Lundi 25    | Reprise scolaire                 |                  |

